

DELIBERATION CA0136-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 9 décembre 2021

Objet de la délibération : Annexes à la convention de sous-occupation du domaine public CASVL – UA

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 16 décembre 2021, le quorum étant atteint, arrête :

Les annexes sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 20 décembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 21 décembre 2021

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
SAUMUR

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 09/04/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

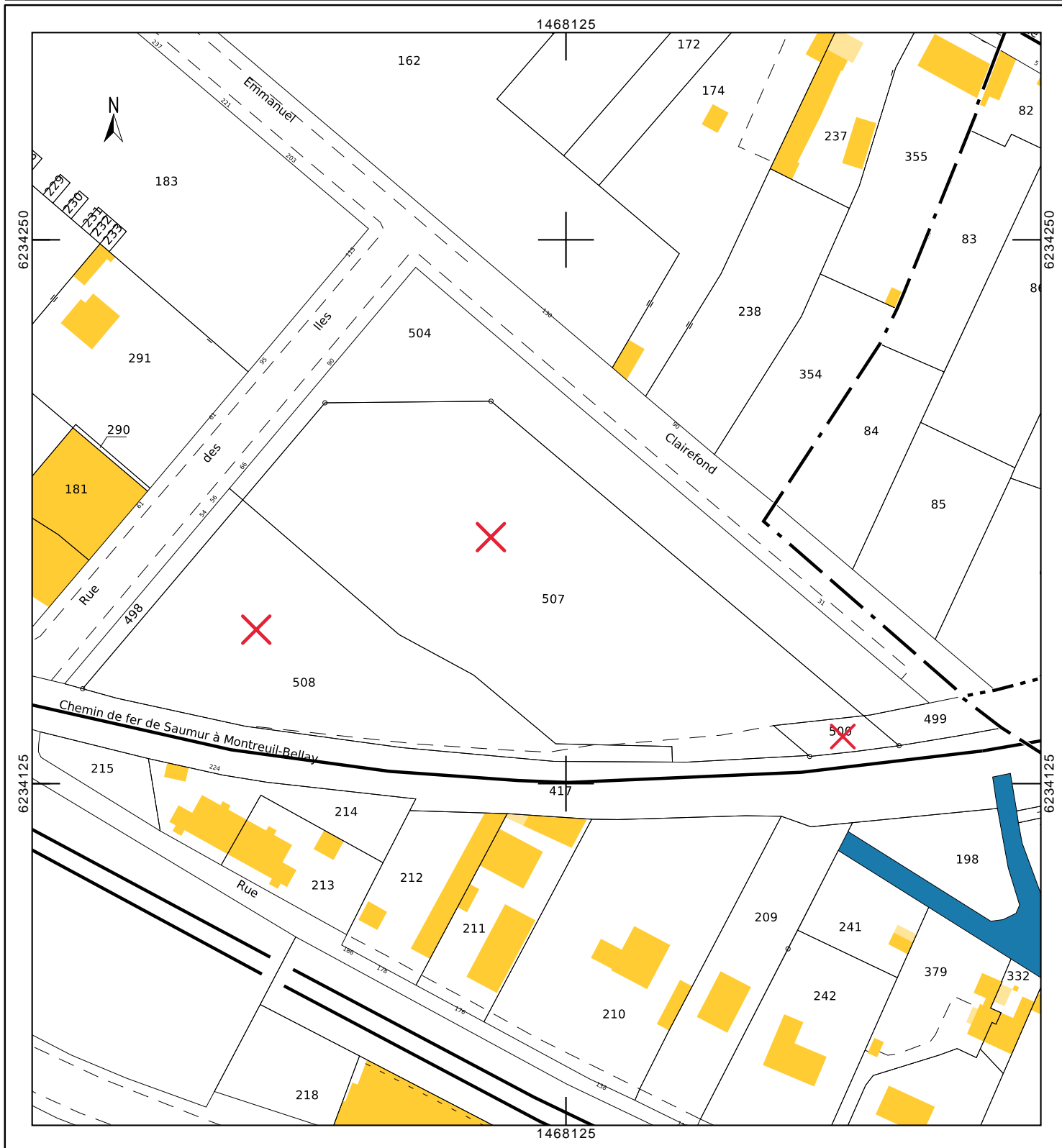
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Saumur
49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
sdif49.saumur@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PROPOSITION DE REPARTITION DES SALLES

OBJECTIF Valider les surfaces dédiées et mutualisées.

	SURFACES DEDIEES (m²)				SURFACE MUTUALISEE (m²)	Observations
	SVL	UA	IFSI IFAS	Compagnons		
A 1 Accueil, convivialité, ressources						
A 1 1 Hall					232	
A 1 1 Espace Etudiant					136	
A 1 1 Sas					8	
A 1 1 Sas					8	
A 1 2 Bureau des associations					14	
A 1 3 Local de repos					9	
A 1 4 Sanitaires					53	
<i>total</i>					460	
A 2 Centre de ressource interactif						
A 2 1 Salle de lecture 35 places					130	
A 2 2 Carel					96	
A 2 3 Reprographie (PM)					7	
A 2 4 Dépôt					4	
A 2 5 Sanitaires					237	
<i>total</i>			0			TOTAL A 697
B Administration						
B1 Pôle Commun						
B 1 1 Salle de réunion 30 places					56	
B 1 2 reprographie					14	
B 1 3 Bureau de l'exploitant		21				sortis (validation politique compte tenu engagement financier SVL) 21
B 1 4 Bureau 2 postes		15			22	
B 1 5 Sanitaires du personnel					9	
B 1 6 Stockage papier						
B 2 Locaux dédiés gestion Université						
B 2 1 Bureau 2 postes		54				
B 2 2 Fournitures Archives vivantes		18				
B 3 Locaux dédiés IFSI IFAS						
B 3 1 Direction 1 poste			20			
B 3 2 secrétariat 1 poste			15			
B 3 3 secrétariat 2 postes			18			
B 3 4 Archives vivantes / fournitures			17			
<i>total</i>	0	108	70		101	TOTAL B 279
C Encadrement pédagogique						
C1 Pôle commun						
C 1 1 Salle détente					41	
C 2 Locaux dédiés gestion université						
C 2 1 Salle enseignants et casier					27	
C 3 Locaux dédiés à IFSI IFAS						
C 3 1 Bureaux formateurs 2 postes			111			
C 3 2 bureaux formateurs 1 poste			13			
<i>total</i>			124		68	TOTAL C 192
D Formation						
D 1 Locaux d'enseignement mutualisés						
D 1 1 Amphithéâtre 200 places					267	
D 1 1 c Régie					5	
C 1 2 Salle de cours / TD 60 places					293	
C 1 3 Salle de cours / TD 40 places					186	
D 1 4 Salle de cours / TD 30 places					282	
D 1 5 Salle informatique - 40 postes					91	
D 1 6 Pôle de simulation et TP					10	
D 1 7 Régie					44	
D 1 8 Salle de débriefing / formation					31	
D 1 9 bloc sanitaire H/F					34	
D 2 Locaux dédiés gestion Université						
D 2 1 Dépôt matériel pédagogique					9	
D 3 Locaux dédiés à IFSI IFAS						
D 3 1 Salle de soins et gestuel			47			
D 3 1 Chambre 2 lits			36			
D 3 1 Zone logististique			13			
D 3 1 Chambre			21			
D 3 1 Rangement			32			
D 3 2 Activités de manutention			8			
D 3 3 Vestiaire			77			
D 3 4 Dépôt linge sale			6			
D 3 5 Dépôt linge propre			6			
D 3 6 DASPRI			1			
D 3 7 Entretien			3			
D 4 Locaux dédiés au Compagnons du Devoir						
D 4 1 Atelier Taille de pierre				242		
D 4 1 Vitrine				13		
D 4 2 Vestiaires				47		
D 4 4 Local compresseur				10		
<i>total</i>	0		250		312	TOTAL D 1814
E - Maintenance / logistique						
E 1 Maintenance					20	
E 1 1 Vestiaire agents nettoyage / logistique					13	
E 1 2 Dépôt ménage					13	
E 1 3 Atelier Agent d'entretien					20	
E 1 3 Local Espace Verts					20	
E 1 4 Local déchets						
E 2 Logistique						
E 2 1 Stockage mobilier					20	
E 2 2 Archives mortes					30	
<i>total</i>					136	TOTAL E 136
F - Locaux techniques						
F 1 Locaux VDI					13	
F 2 TGBT					4	
F 3 Autocommutateur					10	
F 4 chaudière					35	
F 5 Locaux ventilation					84	
F 6 local ventilation ampli					165	
<i>total</i>					311	TOTAL F 311
G - Espaces extérieurs						
G 1 Détente / Parvis					257	
G 2 - Stationnement						
G 2 1 Parking voitures					1250	
G 2 2 Parking 2 roues					91	
G 3 -Espaces extérieurs						
G 3 1 Espaces extérieurs compagnons du Devoir				165		
G 3 2 Terrasse				82		
<i>total</i>				165	1680	TOTAL G 1845
Circulations					849	
TOTAL	0	108	444	312	3414	4278 6123 Surfaces mutualisées : 3414m² Surfaces dédiées : 864 m²

864

LES SURFACES :

Surfaces utilisées	m²	Référence pour les calculs	Éléments compris dans les surfaces
Totalité emprise	6144	Pour mémoire	Comprend la surface totale du bâtiment, les surfaces des stationnements et espaces verts
Totalité surface du bâtiment en m²	4278	Référence pour les charges d'exploitation + redevance	Comprend l'ensemble des surfaces mutualisées de 3 414 m² (dont les circulations de 849 m²) + les surfaces dédiées de 864m² Sont exclues les Espaces extérieurs et stationnement (1680m²)
Surface du bâtiment en m² (hors circulations)	4293	Référence pour le calcul du coût au m² de la redevance en comparaison avec d'autres bâtiments régionaux	surfaces mutualisées de 3435m² moins circulations 849m² + espaces privatifs de 864 m²

Formation UA/ESTHUA sur le site de Saumur 2017/2018 en formation initiale

EFFECTIF 2018/2019 TOTAL HEURES ANNEE

Moyenne

L1 Sc. Soc./CPT-Valorisation Touristique	S1	Saumur	Total	144,00	308,00	22	448,0	9856
L1 Sc. Soc./CPT-Valorisation Touristique	S2	Saumur	Total Semest	152,00	300,00	22	452,0	9944
L2 Sc. Soc./CPT-Valorisation Touristique	S4	Saumur	Total Semest	168,00	248,00	18	416,0	7488
L3 Sc. Soc./CPT-Valorisation Touristique	S5	Saumur	Total Semest	200,00	264,00	28	464,0	12992
TOTAL ANNEE							1780,0	
L1 Sc. Soc./Tourisme Sportif Equestre et d'Aventure-TSEA	S1	Saumur	Total Semest	144,00	264,00	29	408,0	11832
L1 Sc. Soc./Tourisme Sportif Equestre et d'Aventure-TSEA	S2	Saumur	Total Semest	152,00	252,00	29	404,0	11716
L2 Sc. Soc./Tourisme Sportif Equestre et d'Aventure-TSEA	S4	Saumur	Total Semest	176,00	200,00	22	376,0	8272
L3 Sc. Soc./Tourisme Sportif Equestre et d'Aventure-TSEA	S5	Saumur	Total Semest	348,00	16,00	12	364,0	4368
TOTAL ANNEE							1552,0	
L3 Sc.Soc./THRE-Hébergement de Plein Air	S5	Saumur	Total	252,00	44,00	14	368,0	5152
LP Metiers du Tourisme	S1	Saumur	Total annee	376,00	16,00	58	392,0	22736
LP Com. Prod. Services/Commercialisation Produits Equins	S1	Saumur	Total Annee	138,00	177,66	25	386,6	9665
LP Tourisme et Loisirs sportifs/Manag. Etab. Equestres	S1	Saumur	Total Annee	210,00	169,00	42	338,0	14196
LP Guide Conferencier/Develop. & protec. Pat.	S1	Saumur	Total annee	177,33	237,66	26	415,3	10797,8
M1 Tourisme/Management des Entreprises-TSEA	S2	Saumur	Total	0,00	0,00	18	552,0	9936
Master 2 Management des organisations tourisme hôtellerie	S4	Saumur	Total	0,00	0,00	23	426,0	9798

388

158748,8

Total en présentiel sur site en formation initiale

6210 hres

409,146392

TOTAL en présentiel
Effectifs

409,14639
388

Formation Initiale de l'Ifsi Ifas

IFSI :

- 1^{ère} année :
 - o 525h x 50 étudiants en S1 (semestre 1), 26250
 - o 350h x 50 étudiants en S2 17500
- 2^{ème} année :
 - o 350h x 50 étudiants en S3 17500
 - o 350h x 50 étudiants en S4 17500
- 3^{ème} année :
 - o 350h x 50 étudiants en S5 17500
 - o 175h x 50 étudiants en S6 8750

NB : le nombre d'étudiants sera à ajuster en fonction des effectifs réels des 3 années

Total heures : 105 000 h	Nb étudiants 150	Total : 105000	MOYENNE : 700
--------------------------	------------------	----------------	----------------------

IFAS :

- 595 h x 40 élèves pour l'IFAS 23800

Total heures : 23 800 h	Nb étudiants 40	Total : 23800
-------------------------	-----------------	---------------

TOTAL HEURES: 128 800 h	Nb étudiants 190	Total : 128800	MOYENNE : 677,894737
--------------------------------	-------------------------	----------------	-----------------------------

Données Direction Apprentissage

nombre de compagnons :	30
référentiel tx d'occupation	440

a vérifier avec Compagnons

CALCUL DE LA REDEVANCE ANNUELLE

- POLE MUTUALISE DE FORMATIONS DE SAUMUR -

Soit :	Surface privative	864		25 245,44	20,2%
	Surface mutualisée	3414		99 754,56	79,8%
	Total en m ²	4278	en €	125 000,00	100,0%

PROPOSITION REGIONALE DE REDEVANCE ANNUELLE	125 000,00 €
---	--------------

(*) base du calcul : durée d'amortissement (30 ans), montant prévisionnel de l'investissement régional net (6,4M€) soit un montant potentiel de loyer de 213 000 € TTC. Moins Gros Entretien estimé à 63 000 €/an et moins l'investissement SVL en supplément estimé à 25 000€/an soit 125 000 euros TTC / an.

€/m ²	29,22
------------------	-------

1. Calcul de la redevance annuelle par occupant en fonction des surfaces privatives :

UTILISATEURS	SURFACES PRIVATIVES EN M ²	MONTANT REDEVANCE SUR LES SURFACES PRIVATIVES
UNIVERSITE D'ANGERS	108,00	3 155,68
CENTRE HOSPITALIER	444,00	12 973,35
COMPAGNONS DU DEVOIR	312,00	9 116,41
TOTAL	864,00	25 245,44

calcul de la redevance pour comparaison avec autres bâtiments régionaux	
calcul surface (hors circulation) en m ²	4293
calcul surface (hors circulation) AVEC GE en m ²	4293

€/m ²	29,12
€/m ²	54,83

2. Calcul de la redevance annuelle par occupant en fonction du temps d'occupation des surfaces mutualisées (TTC)

UTILISATEURS	EFFECTIF ETUDIANT (1)	PRESENCE HORAIRE MOYENNE GLOBALE / AN (2)	TEMPS D'UTILISATION DES SURFACES (3)	SURFACES MUTUALISEES EN M ² PONDEREES EN FONCTION DU TEMPS PASSE (4)	TAUX D'OCCUPATION DES SURFACES MUTUALISEES EN FONCTION DU TEMPS D'UTILISATION (5)	MONTANT REDEVANCE SUR LES SURFACES MUTUALISEES
UNIVERSITE D'ANGERS	388	409	158 749	1 802,06	52,8%	52 654,96
CENTRE HOSPITALIER	190	678	128 800	1 462,09	42,8%	42 721,32
COMPAGNONS DU DEVOIR	30	440	13 200	149,84	4,4%	4 378,27
TOTAL	608	1 527	300 749	3 414,00	100,0%	99 754,56

(1) formation initiale

(2) nbre d'heure de présence d'un étudiant en moyenne à l'année dans le bâtiment (à vérifier par utilisateurs)

(3) nbre total d'heures de présence par l'ensemble des étudiants : 339 989 heures de présence annuelle des étudiants, dans le Pôle

(4) nbre de m² mutualisés affecté pour chaque utilisateur en fonction du temps d'utilisation . Par ex CH : **128800 heures** (temps d'utilisation des surfaces mutualisées du CHU)/**339989 heures** (temps d'utilisation des surfaces mutualisées total)/**3414 m²** (total surfaces mutualisées)

(5) % utilisé des surfaces

3. Total REDEVANCE annuelle par utilisateur TTC

UTILISATEURS	TOTAL PRIVATIF	TOTAL MUTUALISE	TOTAL TTC
UNIVERSITE D'ANGERS	3 155,68	52 654,96 €	55 810,64 €
CENTRE HOSPITALIER	12 973,35	42 721,32 €	55 694,68 €
COMPAGNONS DU DEVOIR	9 116,41	4 378,27 €	13 494,68 €
TOTAL	25 245,44 €	99 754,56 €	125 000,00 €

CALCUL DU COÛT D'EXPLOITATION

- POLE MUTUALISE DE FORMATIONS DE SAUMUR -

PROPOSITION DE L'AGGLOMERATION DE SAUMUR POUR LES COÛTS D'EXPLOITATION	282 000,00 €	Document proposé le 15 mars 2018 par SVL
dont, coûts qui concernent l'ensemble du site (espaces privés et mutualisés) (1)	162 904,00 €	(1) Maintenance technique des locaux (60 000 euros), contrôle et vérification (12 834 euros), espaces verts (5 040 euros) = TOTAL 77 874 euros +Ressources Humaines (85 100 euros) = surface de référence : 4278m ² (total surface de plancher)
dont, coûts qui ne concernent que les espaces mutualisés (pas les parties privées) (2)	119 096,00 €	(2) Entretien ménager (81 936 euros), énergies (37 160 euros) = surface de référence 3414 m ² (hors surfaces privées)

1. Calcul des coûts d'exploitation par occupant concernant l'ensemble du site (espaces privés ou mutualisés / 4 278 m²) sur : **162 974,00 €**

Coûts d'exploitation concernant l'ensemble du site (espaces privés ou mutualisés)				
Surface privée	864		32 900,67	20,2%
Surface mutualisée	3414		130 003,33	79,8%
Total en m²	4278	en €	162 904,00	100,0%

a. calcul sur surface privée

UTILISATEURS	SURFACES PRIVATIVES EN M ²	TAUX D'OCCUPATION DES SURFACES PRIVATIVES	CHARGES D'EXPLOITATION EN FONCTION DES SURFACES PRIVATIVES
UNIVERSITE D'ANGERS	108,00	12,5%	4 112,58
CENTRE HOSPITALIER	444,00	51,4%	16 907,29
COMPAGNONS DU DEVOIRS	312,00	36,1%	11 880,80
TOTAL	864,00	100,0%	32 900,67

b. calcul sur surface mutualisée

UTILISATEURS	EFFECTIF ETUDIANT (1)	PRESENCE HORAIRE MOYENNE GLOBALE / AN (2)	TEMPS D'UTILISATION DES SURFACES (3)	SURFACES MUTUALISEES EN M ² PONDEREES EN FONCTION DU TEMPS PASSE	TAUX D'OCCUPATION DES SURFACES MUTUALISEES EN FONCTION DU TEMPS D'UTILISATION	CHARGES D'EXPLOITATION CALCULEES EN FONCTION DU TEMPS D'UTILISATION DE LA SURFACE MUTUALISEE
UNIVERSITE D'ANGERS	388	409	158 749	1 802,06	52,8%	68 621,63
CENTRE HOSPITALIER	190	678	128 800	1 462,09	42,8%	55 675,80
COMPAGNONS DU DEVOIRS	30	440	13 200	149,84	4,4%	5 705,90
TOTAL	608	1527,041129	300748,8	3 414,00	1,00	130 003,33

(1) formation initiale

(2) nbre d'heure de présence d'un étudiant en moyenne à l'année dans le bâtiment

(3) nbre total d'heures de présence par l'ensemble des étudiants

UTILISATEURS	TOTAL
UNIVERSITE D'ANGERS	72 734,21
CENTRE HOSPITALIER	72 583,08
COMPAGNONS DU DEVOIRS	17 586,70
TOTAL	162 904,00

2. Calcul du coût d'exploitation par occupant des coûts concernant uniquement les espaces mutualisés (pas les espaces privatifs / 3 414 m²) sur : 119 096,00 €

UTILISATEURS	EFFECTIF ETUDIANT (1)	PRESENCE HORAIRE MOYENNE GLOBALE / AN (2)	TEMPS D'UTILISATION DES SURFACES (3)	SURFACES MUTUALISEES EN M ² PONDEREES EN FONCTION DU TEMPS PASSE	TAUX D'OCCUPATION DES SURFACES MUTUALISEES EN FONCTION DU TEMPS D'UTILISATION	CHARGES D'EXPLOITATION CALCULEES EN FONCTION DU TEMPS D'UTILISATION DE LA SURFACE MUTUALISEE
UNIVERSITE D'ANGERS	388	409	158 749	1 802,06	52,8%	62 864,25
CENTRE HOSPITALIER	190	678	128 800	1 462,09	42,8%	51 004,58
COMPAGNONS DU DEVOIRS	30	440	13 200	149,84	4,4%	5 227,18
TOTAL	608	1 527	300 749	3 414,00	1,00	119 096,00

3. TOTAL COUT D'EXPLOITATION

(estimation à compléter sur les surfaces privatives)

UTILISATEURS	TOTAL PRIVATIF	TOTAL MUTUALISE (*) (Ressources Humaines, maintenance technique, espaces verts, contrôles et vérifications)	TOTAL MUTUALISE (entretien ménager et énergies)	TOTAL TTC (*)	TOTAL PRIVATIF (énergies/fluides sur espace privatif selon sous compteurs et entretien ménager particulier)	TOTAL TTC
coûts / surfaces de référence	sur 162 974 € / 4 278 m ²		sur 119 096 € / 3 414 m ²		5250 m ² pour CH et 312 m ² pour Compagnons	
UNIVERSITE D'ANGERS	4 112,58	68 621,63 €	62 864,25	135 598,46	aucun	
CENTRE HOSPITALIER	16 907,29	55 675,80 €	51 004,58	123 587,66	selon compteur et ménage particulier	
COMPAGNONS DU DEVOIRS	11 880,80	5 705,90 €	5 227,18	22 813,88	selon compteur et ménage particulier	
TOTAL	32 900,67 €	130 003,33 €	119 096,00	282 000,00		

(*) dont 85 100 € en Ressources Humaines

NOTA SUR LES SOUS COMPTEURS

SOUS COMPTEURS (APD)

Il est prévu dans le cadre du projet, de base (APD), la mise en place de compteurs reliés à la GTB permettant de relever

· **les consommations en eau des zones :**

- o Compteur général AEP en chaufferie
- o Atelier Tailleur de pierre ;
- o Départ bâtiment « sud » comprenant la zone IFSI/IFAS, les sanitaires au R+1 et les locaux annexes (ménage, entretien, etc)
- o Sous comptage spécifique IFSI/IFAS
- o Amphithéâtre – Administration ;
- o Eau potable vers Module Eau pluviale ;
- o Eau pluviale.

· **Les consommations de chauffage seront comptabilisées par départ en chaufferie : trois départs et de 2 sous comptages:**

- o IFIS/IFSA, comprenant les vestiaires des tailleurs de pierre qui sont chauffés ;
- o Sous comptage spécifique tailleurs de pierre
- o Sous comptage spécifique IFSI/IFAS
- o La partie Amphithéâtre et Hall
- o La partie salles de classe – administration

· **Les consommations électriques seront comptabilisées par TD et par Usages suivant localisation des plans qui seront remis au PRO.**

- o Sous comptage spécifique dans TD RDC de l'aile « Sud » pour zone IFSI/IFAS.

COUT GLOBALISE ET INDIVIDUALISE

- POLE MUTUALISE DE FORMATIONS DE SAUMUR -

PROPOSITION

- ° redevance annuelle TTC à 125 000 € TTC
- ° pour mémoire : provision pour charges de gros entretien TTC à 63 000 €
- ° coût d'exploitation en coût à 282 000 € TTC
- ° cout en TTC

COUT GLOBALISE ET INDIVIDUALISE

UTILISATEURS	TOTAL TTC sur coût d'exploitation et TTC sur la redevance
UNIVERSITE D'ANGERS	191 409,10
CENTRE HOSPITALIER	179 282,34
COMPAGNONS DU DEVOIR	36 308,56
TOTAL	407 000,00

COUT GLOBALISE ET INDIVIDUALISE

- POLE MUTUALISE DE FORMATIONS DE SAUMUR -

" Fiche technique sur les coûts pour les occupants du bâtiment"

PRECISIONS SUR LA REDEVANCE (1)

125 000 €

(1) Proposition Région à mars 2018

Le coût de la redevance tient compte	Le coût de la redevance ne tient pas compte
La redevance est calculée sur un amortissement de 30 ans et sur 6,4M€ (moins la provision pour grosses réparations estimées à 63K€), soit une redevance de 125 000 € La redevance est calculée Toutes Taxes Comprises compte tenu de la base en TTC	RAS

PRECISIONS SUR LA PROVISION POUR CHARGE DE GROS ENTRETIEN

63 000 €

PRECISIONS SUR LES COUTS D'EXPLOITATION (2)

282 000 €

(2) proposition Saumur Val de Loire à mars 2018

Le coût d'exploitation tient compte	Le coût d'exploitation ne tient pas compte
<p>Des moyens humains, soit 2,9 ETP pour la maintenance, accueil et gestion du site : Coût estimé : 85 100 euros</p> <p>= prestation, suivi des contrats par les services SVL (0,1 ETP) = relais technique de proximité rattaché au Pôle : maintenance de 1er niveau, relais local entreprises et interface avec services techniques SVL, ouverture et fermeture du Pôle, entretien ponctuel locaux 1er niveau, gestion technique des salles et amphi (cloisons mobiles, vidéo et sono...) (1 ETP) = maintenance informatique assurée par services informatiques SVL et DSI Université (0,1 ETP) = accueil physique et téléphonie, affichage et diffusion des informations sur demande, secrétariat de la direction de l'établissement, surveillance / gestion des accès et contribution à la sécurité du bâtiment, etc (1,5 ETP) = direction du Pôle, gestion accueil et coordination avec les directions des différents utilisateurs (0,2 ETP)</p>	
<p>De la maintenance technique des locaux et des espaces verts, contrôle et vérification, comprenant : Coût estimé : 77 814euros</p> <p>Prestations de services pour contrat chauffage, ventilation, climatisation, ssi, ascenseurs, portes automatiques, contrôle d'accès, portails, surveillance, télégestion, quincaillerie, petits équipements, réparations, petits travaux, sur la base des ratios suivants (mars 2018) :</p> <p>= pour la maintenance technique, ratio de 14 € TTC/m² sur 3414 m² = pour les contrôles et vérification, ratio de 3€ TTC/m² sur 4278 m² = ratio de 2,4 € TTC /m² sur une surface globale de 2100m² environ pour espaces verts</p>	
<p>L'entretien ménager et énergies (eau, gaz, électricité, climatisation...) sur les espaces mutualisés sur la base des ratios SVL (mars 2018) : Coût estimé : 119 096 euros</p> <p>= application d'un ratio coût nettoyage des locaux de 24 € TTC/m² sur 3414 m² = application d'un ratio de 10 € TTC/m² pour les énergies et fluides sur 3414 m²</p>	<p>Des charges d'énergie et de fluides, qui seront facturées aux utilisateurs, pour certains espaces privatifs, par le biais de sous compteurs dédiés.</p> <p>De l'entretien ménager sur espaces privatifs du Centre Hospitalier et des Compagnons qui se ferait à leur demande.</p> <p>Chaque utilisateur paiera ses consommations d'énergie/fluide au regard de ses usages via des sous compteurs. Compte tenu du positionnement prévisionnel des sous compteurs, les surfaces privatives avec sous compteurs sont :</p> <p>= les espaces dédiés au CH qui correspondent aux salles de cours uniquement = 250 m² = l'atelier des Compagnons = 312 m²</p> <p>PM : le ratio est de 10€ TTC/m² pour les énergies et fluides et de 24 € TTC/m² pour le coût nettoyage</p>
	<p>Les éléments suivants :</p> <p>= des taxes = des assurances</p> <p>= des coûts liés aux charges d'abonnement téléphonique, abonnement à internet (fibre optique...). Pour information, l'Université d'Angers bénéficie d'un abonnement au RRTHD et proposerait d'en faire bénéficier les autres utilisateurs, ...,</p>

Légende :

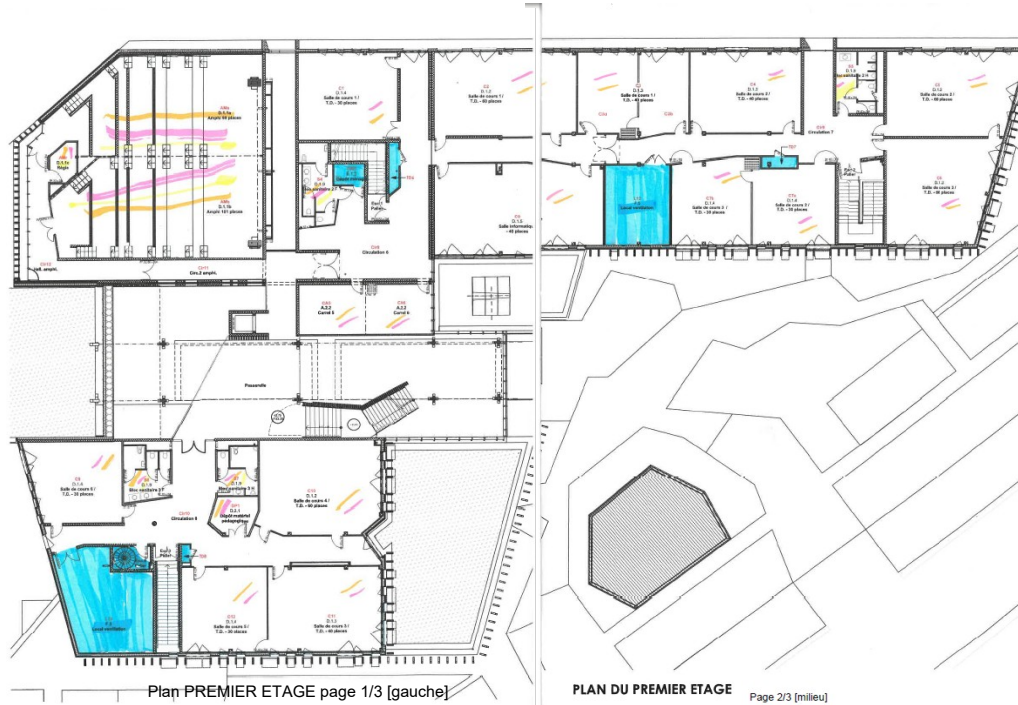
Jaune : Compagnons

Orange : UA

Rose : IFSI/IFAS

Bleu : exploitant (CASV)

Si plusieurs couleurs co-existent sur certaines salles, il s'agit d'espaces mutualisés entre les sous-occupants principaux selon le code couleur ci-dessus énoncé.



PAYS DE LA LOIRE CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

 L'Agence régionale Pays de la Loire Territoires d'Innovation

 SOCIETE PUBLIQUE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE

 Rue du Général de Bollardière - CS 80221 - 44202 NANTES Cedex 2

POLE MUTUALISÉ DE FORMATIONS

 à SAUMUR • Rue des Iles

 ARCHITECTE MAÎTRISE :

 BENOÎT DUBREUIL ARCHITECTES - 20 rue Jean Jacoté - BP 32000 - 44003 NANTES Cedex 1 - Tél 02 51 28 21 16 00 - Mail : architecte@benoitdubreuil.fr

 ECONOMETRE :

 CABINET DENIS ROUSSEAU - Place Emile - BP 467 - 85004 CHALLANS Cedex - Tél 02 51 41 36 36 - Mail : denis.rousseau@rouseaucorinne.com

 STRUCTURE :

 SERVA - 1 rue Heuten - BP 638 - 85008 CHALLANS Cedex - Tél 02 51 93 08 82 - Mail : contact@serva.fr

 ELEVÉS - 1981

 IFSI/IFAS :

 IFSI/IFAS - 19 rue Sts Radegonde - 85008 LA BRUYÈRE - Tél 02 51 07 51 70 - Mail : contact@ipsi.fr

 ACCOUFÈRE :

 CAC - 1 rue de Méru - 44000 NANTES - Tél 02 40 14 01 95 - Mail : info@cac-acoustique.fr

 VDI :

 COA INGENIERIE - 9 avenue Jules Verne - 44200 DEBATTEVILLE - Tél 02 40 81 86 55 - Mail : contact@coaingenierie.fr

 NOE :

 STAMBE - 15 rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES - Tél 04 37 43 34 17 - Mail : team.stambe@stambe.com

 PAYSAGISTE :

 ZEPHYR - FRANCE NATURELLE - Quai de Vismale - 44000 NANTES - Tél 02 40 47 04 40 - Mail : zephyr.paysagiste@orange.fr

 BUREAU DE CONTRÔLE :

 BUREAU VENTAS - 47 avenue Jacques Cartier - 44007 ST HERBLAIN Cedex - Tél 02 40 90 08 89 - Mail : pierre.purin@bureauventas.com

 COORDONNATEUR SP :

 PROVEDO SAS - SPAINNETTIS - La Barre - 37 190 RAVENNES - Tél 02 40 48 07 80 - Mail : contact@provedo.fr

01 Architecte

CHANTIER

Numérotation des salles

Date: 07-01-2021

Echelle: 1:200

Page 3/3 [droite]



POLE MUTUALISÉ DE FORMATIONS à SAUMUR • Rue des Iles



ARCHITECTE MANDATAIRE :

MICHEAUHERVÉ ARCHITECTES - 20 rue Jean Jaurès - BP 20308 - 44003 NANTES Cedex 1 - Tél 02 28 21 16 00 – Mail : architectes@micheauherve.fr

ECONOMISTE :

CABINET DENIS ROUSSEAU - Place Einstein - BP 467 - 85304 CHALLANS Cedex – Tél 02 51 49 26 36 – Mail : denis.rousseau@rousseaueconomiste.com

STRUCTURE :

SERBA - 1 rue Newton - BP 639 - 85306 CHALLANS Cedex – Tél 02 51 93 08 52 – Mail : serba85@serba.fr

FLUIDES – SSI :

KYPSELI - 19 rue Ste Radegonde - 85530 LA BRUFFIERE – Tél 02 51 07 51 70 – Mail : contact@kypseli.fr

ACOUSTIQUE :

ITAC - 5 rue du Menou - 44000 NANTES – Tél 02 40 14 01 95 – Mail : itac@itac-acoustique.fr

VRD :

GCA INGENIERIE - 9 avenue Jules Verne - 44230 St SEBASTIEN/Loire – Tél 02 40 80 66 55 – Mail : contact@gcaingenierie.fr

HQE :

ETAMINE - 75 rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES – Tél 04 37 45 34 17 – Mail : Ewen.raballand@etamine.coop

PAYSAGISTE :

ZEPHYR - Péniche NAUTILUS - Quai de Versailles - 44000 NANTES – Tél 02 40 47 04 46 – Mail : zephyr-paysages@orange.fr

BUREAU DE CONTROLE :

BUREAU VERITAS - 8 avenue Jacques Cartier - 44807 ST HERBLAIN Cedex – Tél 02 40 92 06 89 – Mail : pierre.puren@fr.bureauveritas.com

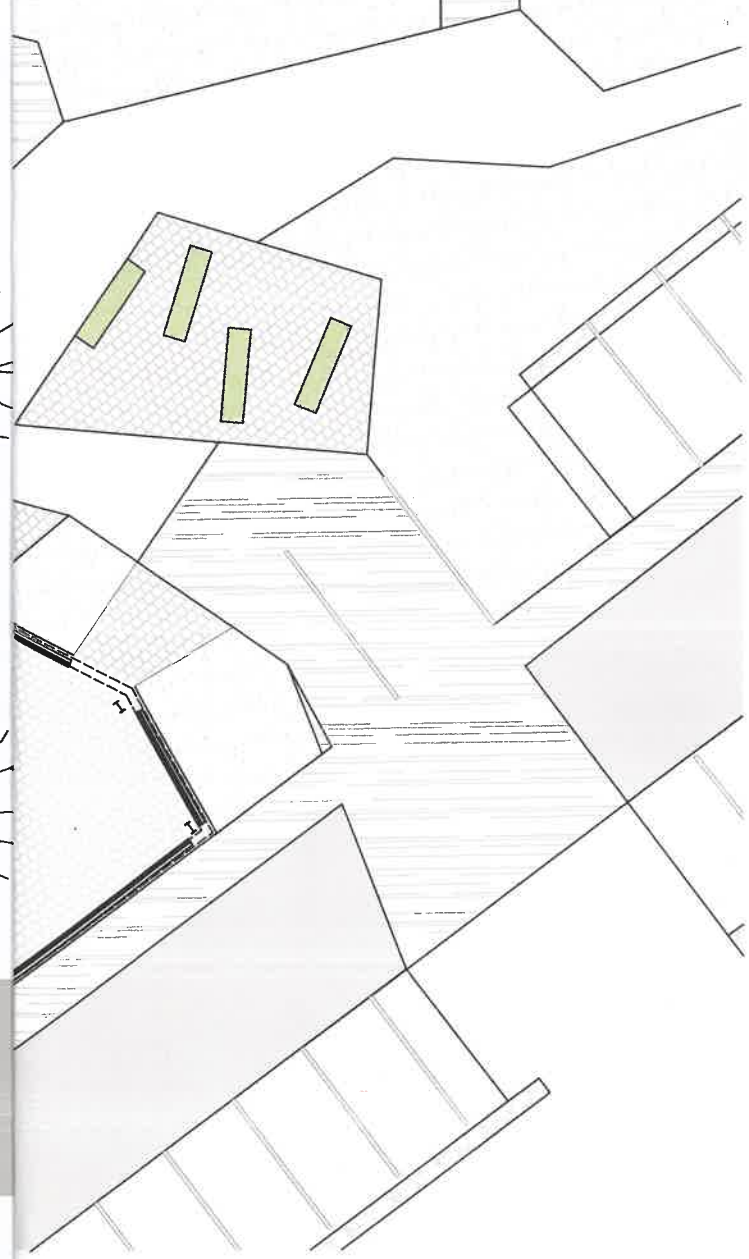
COORDONNATEUR SPS :

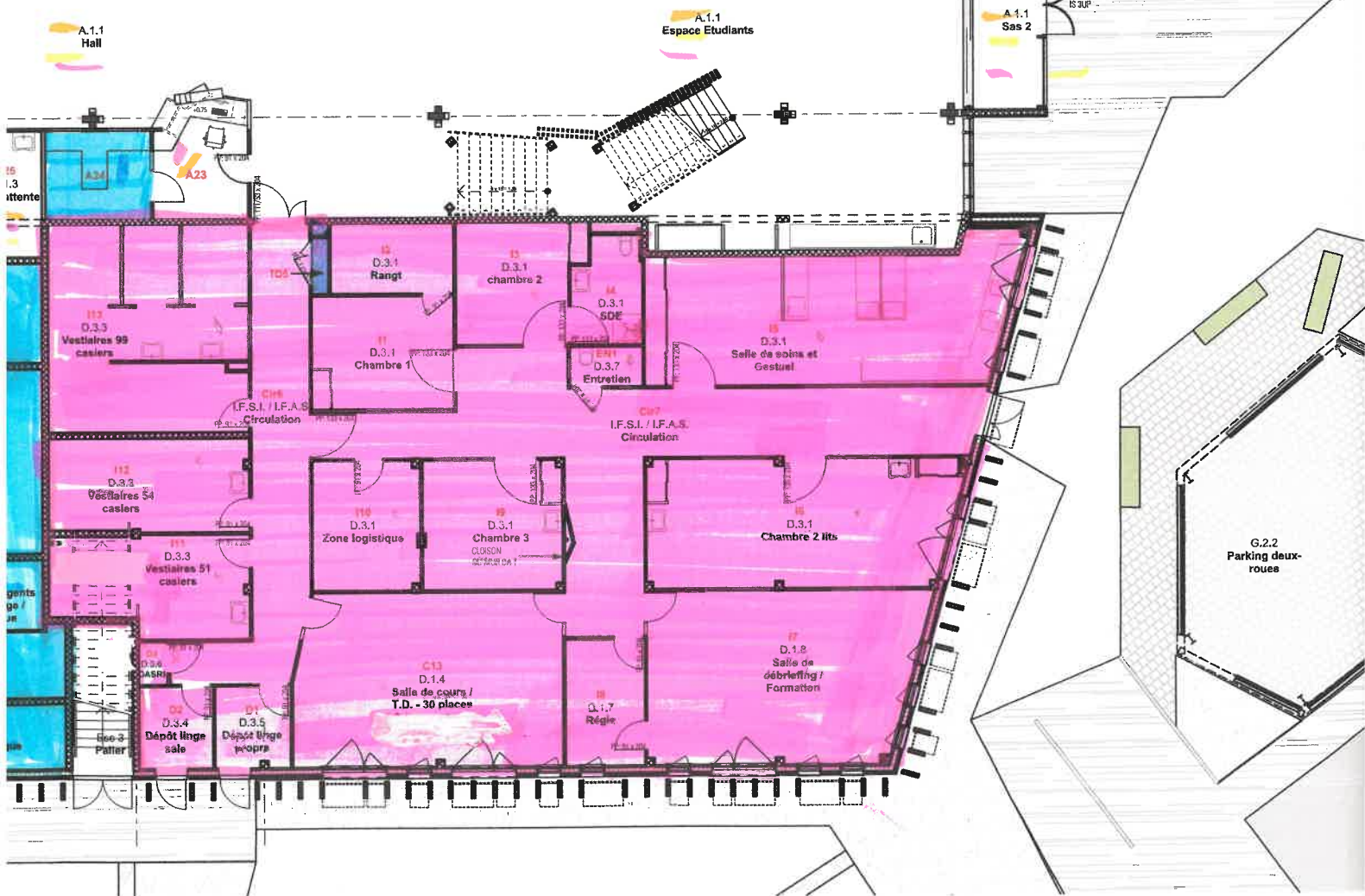
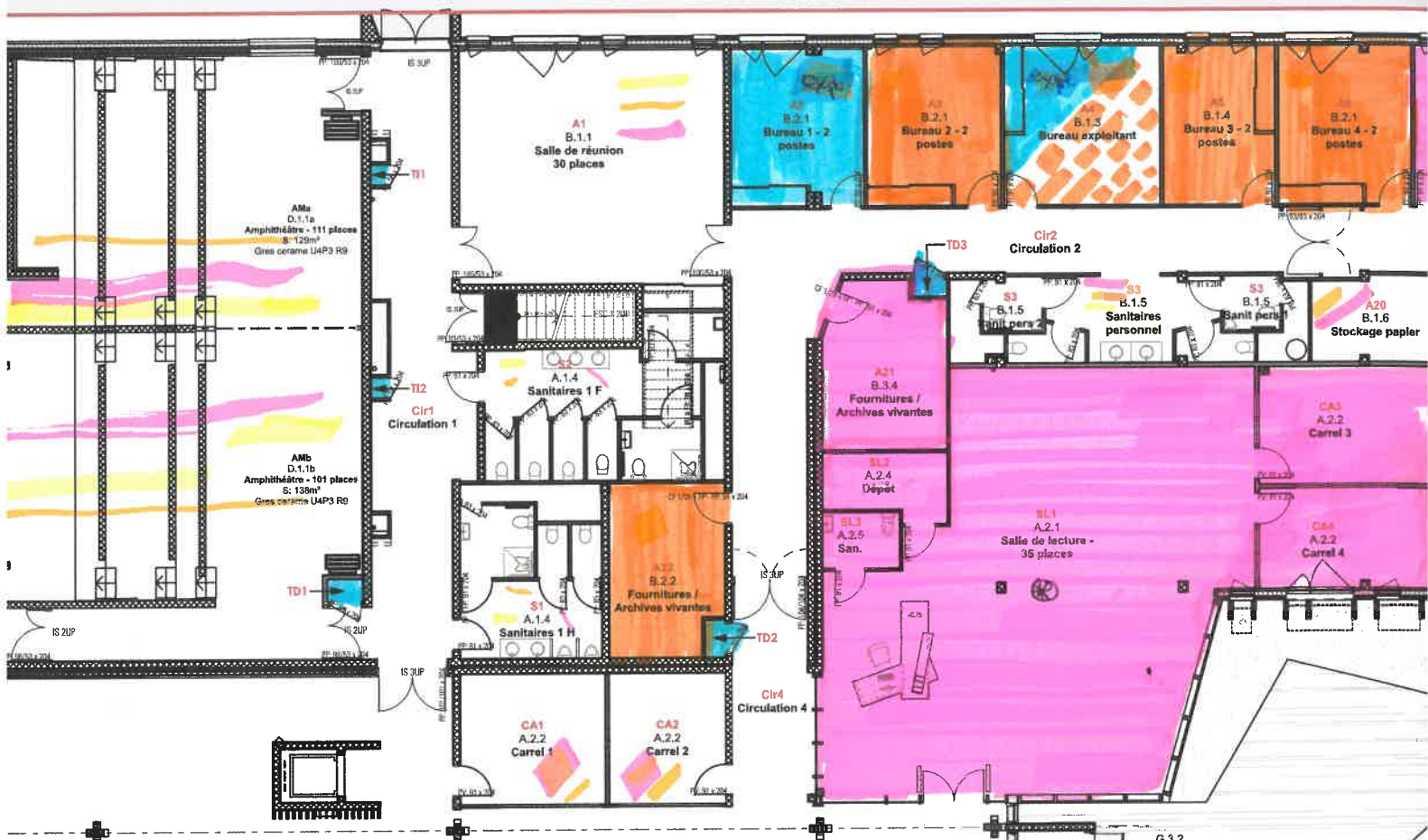
PROVEIS SAS - Sylvain PRETIS - La Barre - 37 190 RIVARENNES – Tél 02 46 65 07 80 – Mail : contact@proveis.fr

CHANTIER

Date :
07-01-2021

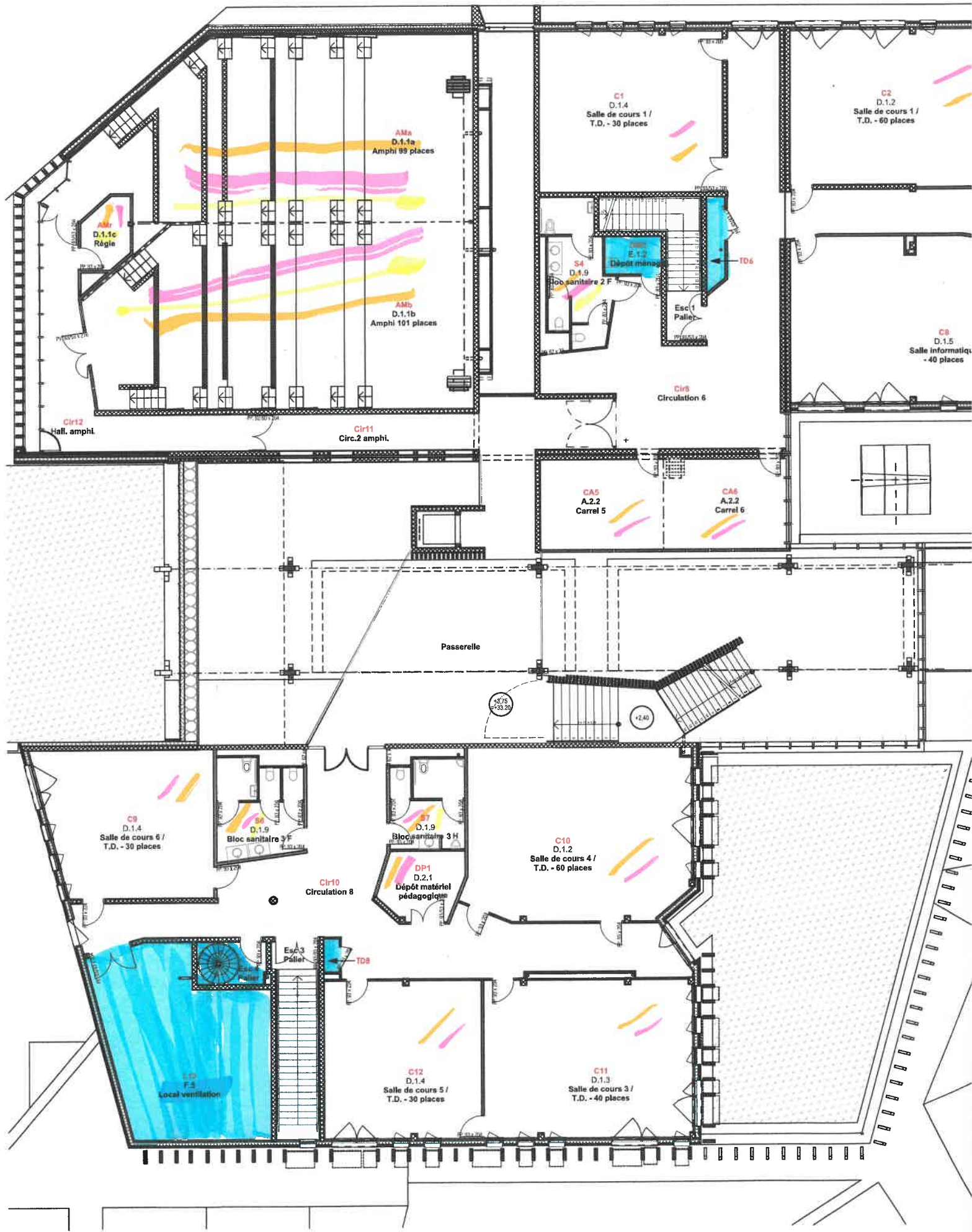
01 Architecte	Numérotation des salles	Echelle: 1:200
-------------------------	-------------------------	-------------------



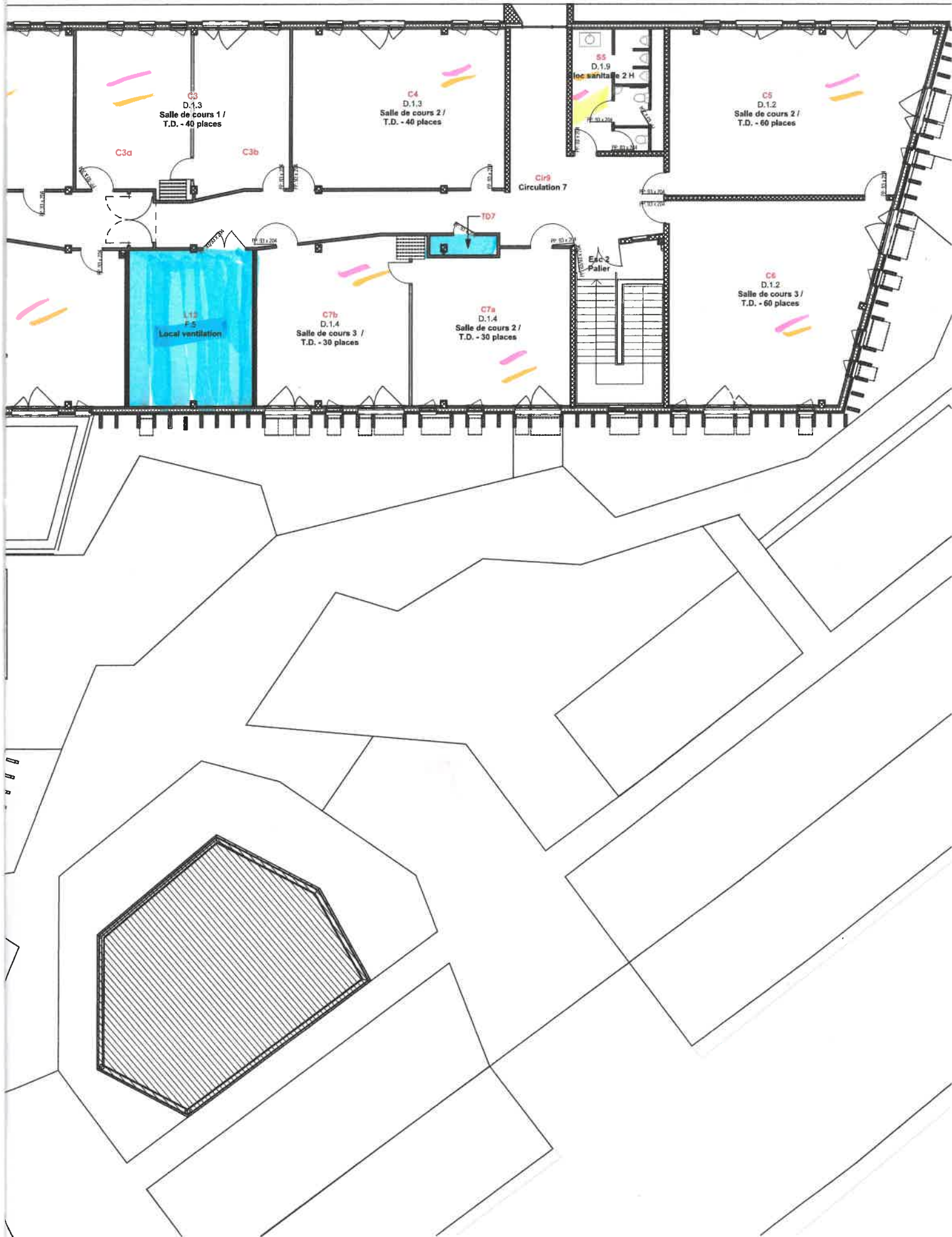




PLAN RDC - page 1/3 [gauche]



PLAN PREMIER ETAGE 1/3 [gauche]



Pièce	Matériel	Acquisition
F1 - F2	Commutateurs 48 ports PoE	Achat
	Commutateurs 48 ports non PoE	Achat
	câbles de 3 m	Achat
	câbles de 2 m	Achat
	câbles de stack	Achat
	modules SFP monomode 1Gb/s LX	Achat
F1 - F2	Téléphones 8028S	Achat
	Téléphones 8018	Achat
F1 - F2	Ordinateur fixe	Achat
	Acces Point (AP) Wifi	Achat
A-1.1	écran affichage 65 pouces installé garantie 3 ans	Achat
	copieurs	Location
	bornes interactives	Achat
	écran de télévision	Achat
B-2.1 Bureau 1 (2 postes) - Maintenance informatique	Ordinateur portable + écran + station	Achat
B-2.1 Bureau 2 (2 postes) - Factotum	Ordinateur portable + écran + station	Achat
B-1.3 Bureau exploitant (1 poste) - Exploitant	Ordinateur portable + écran + station	Achat
B-1.4 Bureau 3 (2 postes) - UA Gestionnaire de scolarité	Ordinateur portable + écran + station	Achat
B-2.1 Bureau 4 (2 postes) - UA Secrétariat	Ordinateur portable + écran + station	Achat
B-3.2 Secrétariat (1 poste) - IFSI /IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
B-3.3 Secrétariat (2 postes)	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
B-3.1 Direction (1 poste) - IFSI/IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau 1 Formateur (2 postes)	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau 2 Formateur (2 postes)	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.2 Bureau Formateur (1 poste)	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau Formateur (2 postes) - IFSI / IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau Formateur (2 postes) IFSI / IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau 5 Formateur (2 postes) IFSI / IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
C-3.1 Bureau 6 Formateur (2 postes) IFSI / IFAS	Poste acheté par IFSI/IFAS	Achat
A-2.1 35 places	Poste acheté par IFSI/IFAS (documentaliste)	Achat
	ordinateur fixe pédagogique	Achat
A-2.2 Carrel 1	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
A-2.2 Carrel 2	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
A-2.2 Carrel 3	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat

A-2.2 Carrel 4	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
	visio	Achat
B-1.1	visio : télé-réunion. Système de visio-conférence pour 10 à 15 personnes avec - 2 caméras (tracking des participants) - 1 ou 2 écrans de visualisation de la salle distante avec hauts-parleurs intégrés pour affichage du contenu - Micros : micro de table ou micro plafond	Achat
C-2.1	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
B-1.2	copieurs	Location ?
D-1.1	matériel informatique salle pédagogique (2 ordinateurs fixes, 1 par amphi)	Achat
	visioconférence	Achat
	vidéo projecteur + enceintes + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans	Achat
D-3.1 Salle de soin et gestuelle	ordinateur fixe pédagogique	Achat
D-1.8 Salle de debriefing / formation	ordinateur fixe pédagogique	Achat
D-1.4 Salle de cours 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.4 Salle de cours 1 / TD 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.2 Salle de cours 1 / TD 60 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.3 Salle de cours 1 / TD 40 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.3 Salle de cours 2 / TD 40 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
	ordinateur fixe pédagogique	Achat

D-1.2 Salle de cours 2 / TD 60 places	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.2 Salle de cours 3 / TD 60 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.4 Salle de cours 2 / TD 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.4 Salle de cours 3 / TD 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.5 Salle informatique 40 postes	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	ordinateur fixe + casque	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
A-2.2 Carrel 5	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
A-2.2 Carrel 6	écran affichage 43 pouces installé garantie 3 ans	Achat
D-1.4 Salle de cours 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.2 Salle de cours 4 / TD 60 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.3 Salle de cours 3 / TD 40 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat
D-1.4 Salle de cours 5 / TD 30 places	ordinateur fixe pédagogique	Achat
	vidéo projecteur + Boitier de pilotage et connectiques Prof (HDMI-Display Port) pour salle installé et garantie 3 ans (Enceintes fournis par marché PMF)	Achat

POLE MUTUALISE DE FORMATION DE SAUMUR

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉAMBULE

Le présent Règlement Intérieur a pour vocation l'organisation de la vie au sein des locaux du Pôle Mutualisé de Formation de Saumur sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Article 1 : PRÉSENTATION

Le Pôle Mutualisé de Formation de Saumur est situé 80 rue des Îles à Saumur et accueille des formations de l'Université d'Angers, principalement de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture, ainsi que les Compagnons du Devoir, l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et Institut de formation d'aides-soignants (IFAS).

Article 2 : LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

- 2.1. Les locaux du Pôle Mutualisé de Formation sont la propriété de la Région Pays de Loire avec une convention portant occupation du domaine public avec la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.
- 2.2. les locaux sont accessibles uniquement par badge. Un interphone permet de contacter l'accueil, les Compagnons du Devoir et l'IFSI-IFAS pour toute personne n'ayant pas de badge.
- 2.3. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h00, exceptionnellement le samedi en cas de cours.
- 2.4. Des distributeurs de boissons chaudes, de boissons froides et de snacking sont présents dans le Hall. Un distributeur de boisson chaude est également installé à l'étage et dans la salle de pause du personnel.
- 2.5. Des poubelles et des cendriers sont à disposition sur l'ensemble du site afin de permettre une gestion responsable des déchets en privilégiant le tri.
- 2.6. Les utilisateurs doivent respecter les locaux, y compris ceux qui pourraient leur être affectés provisoirement. Les frais occasionnés par la remise en état des locaux, la réparation ou le remplacement du matériel dégradé seront refacturés.
- 2.7. Toute demande de réservation ou de location de salle doit être adressée au Gestionnaire du Pôle Mutualisé de Formation au moins un mois à l'avance.

Article 3 : DISCIPLINE INTÉRIEURE

- 3.1 Il est interdit de fumer dans les locaux. Il est possible de fumer à l'extérieur et les mégots de cigarettes devront être jetés uniquement dans les cendriers prévus à cet effets
- 3.2 Il est interdit de consommer des aliments ou des boissons en dehors des espaces dédiés : halls d'entrée, espaces de convivialité, salle de pause du personnel, espaces extérieurs.
- 3.3 Il est interdit d'introduire, de consommer ou de vendre de l'alcool ou des stupéfiants à l'intérieur des locaux et dans l'enceinte du bâtiment.

3.4. L'accueil des animaux est interdit. à l'exception des animaux d'assistance

3.5 Toute dégradation ou vol de matériel fera l'objet d'un dépôt de plainte et de poursuites par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

3.6 Il est interdit d'utiliser des multiprises. Chaque appareil électrique devra avoir sa propre prise. Il est demandé d'éteindre et de débrancher tout appareil électrique avec résistance (exemple : bouilloire, cafetière...) en fin de journée ou après la dernière utilisation.

3.7. Les espaces utilisés devront être remis dans leur état initial (disposition des tables, des chaises, des poufs, etc.) et les fenêtres doivent être fermées en quittant le lieu.

Article 4 : SECURITE

4.1 Les utilisateurs des locaux s'engagent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Les accès de secours doivent être libres et les portes coupe-feu doivent rester ouvertes, dégagées de tout obstacle en cas de fermeture

4.2 Au moins un exercice d'évacuation incendie est organisé chaque année

4.3 Au moins un exercice attenta-intrusion est organisé chaque année

Article 5 : AFFICHAGE

5.1 Tout affichage dans l'enceinte des locaux doit être fait uniquement sur les panneaux réservés à cet effet. L'affichage est interdit sur les vitres, murs et radiateurs.

5.2 Tout affichage doit être présenté au Gestionnaire d'exploitation qui se chargera de sa mise en place.

Article 6 : STATIONNEMENT

6.1 Un premier parking de 24 places est réservé aux personnels, aux enseignants et aux visiteurs. Un deuxième parking additionnel est à la disposition des utilisateurs du site (y compris les étudiants). Ces deux parkings sont accessibles uniquement par badge.

6.2 Le stationnement de véhicules se fait uniquement sur les parcs à voitures, à bicyclettes, à motos, réservés à cet usage.

6.3 Il est interdit de stationner sur les voies d'accès aux parcs de stationnement et sur le parvis réservé à la circulation à pied.

6.4 Les objets déposés dans les véhicules restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Article 7 : RESEAU INTERNET

Toute personne dûment autorisée par l'Université d'Angers pourra utiliser le réseau internet de l'Université d'Angers. Afin d'assurer la sécurité des systèmes d'information, chaque utilisateur devra préalablement prendre connaissance de la charte de l'utilisateur et si conforme :
<https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/numerique/systeme-d-information.html>

Article 8 : APPLICATION ET PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Toute personne entrant sur le site du Pôle Mutualisé de Formation de Saumur est tenue de se conformer au présent règlement. Le personnel de la structure utilisatrice est chargé de faire respecter le règlement qui est affiché sur le site du Pôle Mutualisé de Formation de Saumur, ainsi que son propre règlement intérieur (cf. annexes). Les utilisateurs pourront en obtenir copie sur simple demande.



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le code des assurances
Groupe MAIF – Gestion Spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9
Télécopie : 05 49 26 59 95 - @ www.maif-associationsetcollectivites.fr

Sociétaire n° : 0923404 N

UNIVERSITE D'ANGERS
40 RUE DE RENNES
BP 3532
49035 ANGERS CEDEX 01

ATTESTATION D'ASSURANCE

Risques liés à la location ou à l'occupation d'un immeuble

IDENTITE DU LOCATAIRE :

UNIVERSITE D'ANGERS

ADRESSE DE L'IMMEUBLE :

- **Batiment situé rue des Iles, Quartier de la Croix Verte à Saumur**
- **Anciens locaux de l'école Félix Pauger – rue du Petit Pré - SAUMUR**

RISQUES GARANTIS :

- Responsabilité du locataire ou de l'occupant à l'égard du propriétaire (dégâts des eaux, incendie, explosion) : 10 millions par sinistre
- Responsabilité du locataire ou de l'occupant à l'égard des voisins et des tiers (dégâts des eaux, incendie, explosion) :
 - Dommages matériels : 10 millions d'euros par sinistre
 - Dommages immatériels consécutifs : 3 millions d'euros par sinistre

DUREE DU CONTRAT :

Annuelle avec tacite reconduction au 1er janvier

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF au-delà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

Notre sociétaire renonce à recourir au bénéfice du gestionnaire pour tous les sinistres liés aux risques définis à l'article 6.1 de la convention d'occupation

Niort, le 15/06/2021
Directeur Général MAIF : Pascal DEMURGER

PROCES VERBAL D'ETAT DES LIEUX ENTRANT DU PÔLE DE FORMATION DU SAUMUROIS

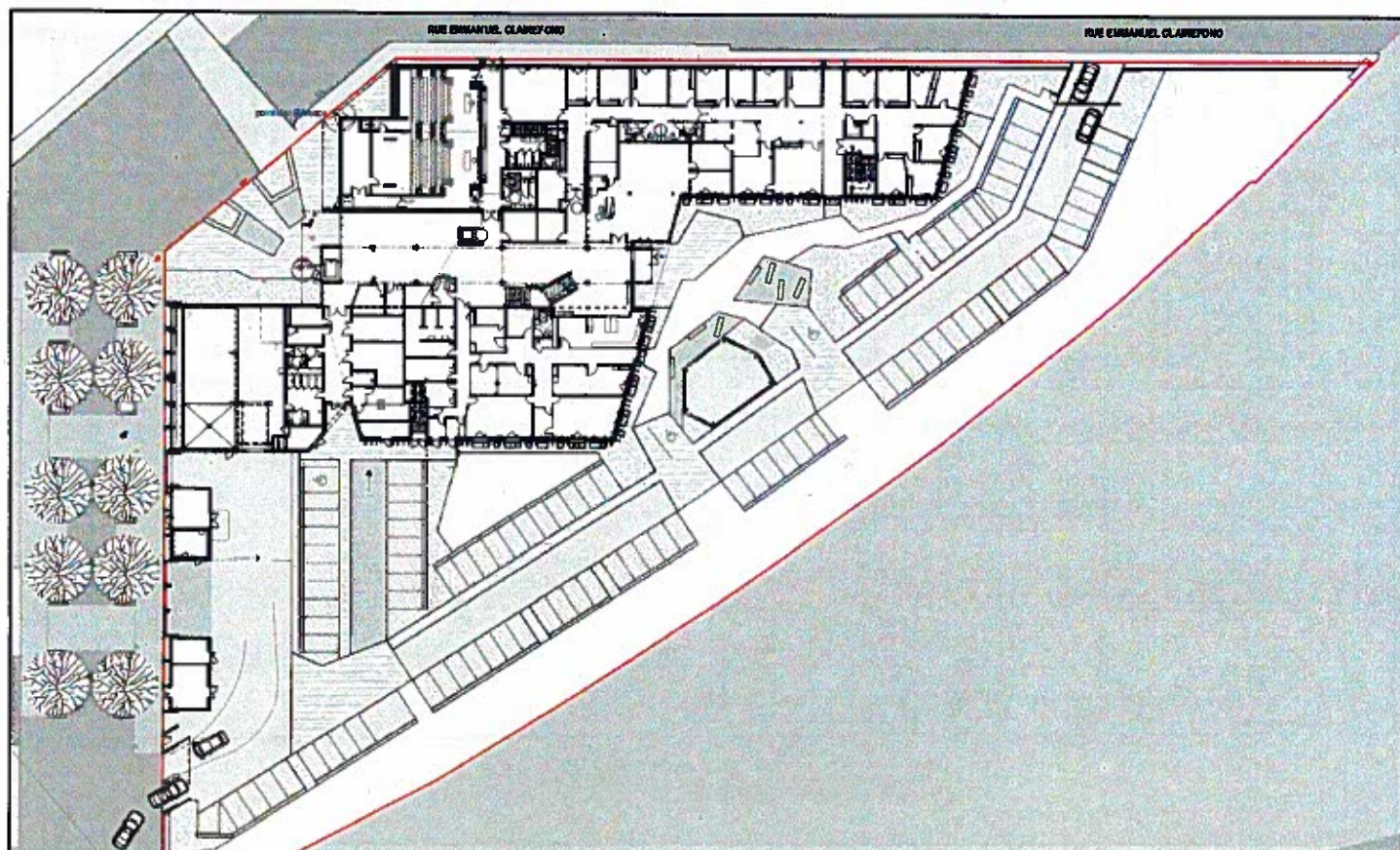
LE PROPRIETAIRE	Région des Pays de la Loire – Hôtel de Région 1 rue de la Loire – 44966 NANTES CEDEX 9
L'OCCUPANT PRINCIPAL	Communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire 11 rue du Maréchal Leclerc – CS 54030 – 49408 SAUMUR CEDEX
DOMAINE PUBLIC REGIONAL	Pôle de Formation du Saumurois 80 rue des îles – 49400 SAUMUR

Le Pôle de Formation du Saumurois, domaine public régional, est un établissement d'enseignement neuf, adapté aux évolutions technologiques et d'offres de formation, regroupant un ensemble de formations : le Campus universitaire de Saumur (formations universitaires de l'UFR équestre, en tourisme et en hôtellerie (ESTHUA), les Instituts de formation en soins Infirmiers et aides-soignants de Saumur, et les formations en taille de pierre des Compagnons du Devoir.

Le Pôle est implanté dans le quartier de la Croix Verte sur les parcelles cadastrées AC 500, AC 507 et AC 508 d'une contenance totale de 9 207 m².

La surface totale du Pôle dans l'oeuvre est de **4196 m²** correspondant à 2356 m² de locaux de formation et à 1840 m² pour l'ensemble des autres locaux comprenant l'accueil, l'administration, les espaces étudiants, les espaces enseignants, l'exploitation (locaux de maintenance, de logistique et techniques) ainsi que les sanitaires et toutes les circulations intérieures.

LIMITES DE PROPRIETE :



COMPOSITION GENERALE DU BÂTIMENT :

L'ossature est constituée de poteaux, poutres et planchers en béton. Les murs extérieurs sont des Murs à Ossature Bois (MOB).

Les façades orientées Sud et Est sont habillées d'un bardage en douglas traité par imprégnation colorée (marron) et dotées de ventelles verticales en bois et de casquettes en aluminium orange surmontant les menuiseries faisant office de brise-soleil. Les façades orientées Nord (et Ouest pour la partie surmontant l'atelier Taille de pierre) sont quant à elle habillées de panneaux composites en fibre-ciment (traités anti-graffitis en partie RDC). Les façades Nord sont composés d'éléments en béton préfabriqués peints avec modénatures.

Les menuiseries extérieures en aluminium avec limiteurs d'ouverture sont équipées de stores intérieurs manuels pour les façades Nord et Sud et de volets roulants motorisées pour les menuiseries orientées au Nord Rue Clairefond.

Les coiffes sont en acier laqué. Dans hall, des façades sont vitrées sur toute leur hauteur avec ossature mixte bois-aluminium.

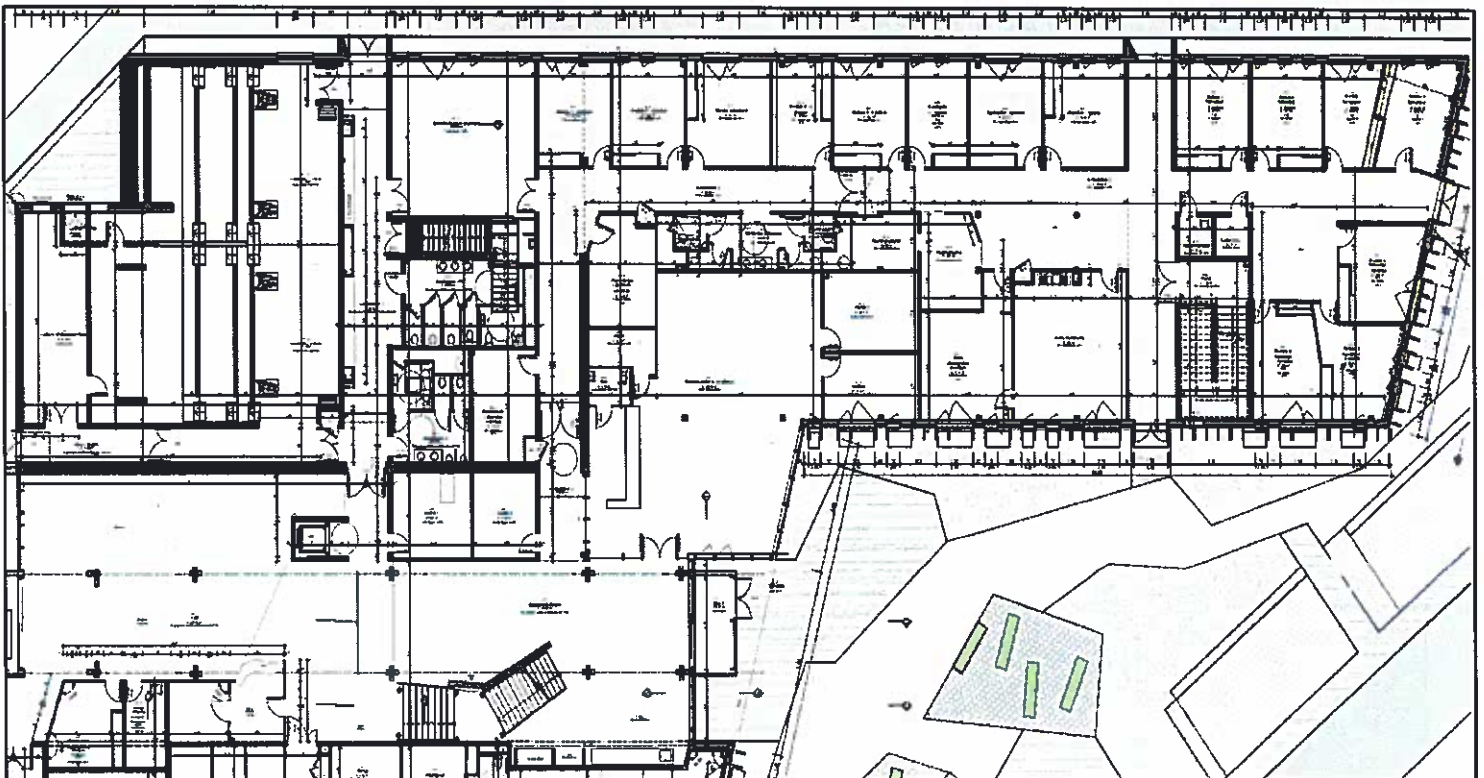
Les toitures et toitures terrasses terrasse avec étanchéité bicouche élastomère sont végétalisées.

La production de chaleur, couplée à une ventilation double-flux, est assurée par une chaufferie gaz et émise par des panneaux verticaux ou en plafonds.

Etanchéité à l'air de l'ensemble du bâtiment est : $Q_{4Pa-surf} = 0,656 \text{ m}^3/\text{H.m}^2$

COMPOSITION DES ESPACES :

Rdc zone 1 (aile Nord) comprenant :



Zone bureaux :

15 bureaux avec revêtement sols PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, placards aménagés, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques (prises CF, RJ 45 et luminaires encastrés).

Circulations : Revêtements sols PVC, murs peints, plafonds suspendus en lames métalliques, radiateurs verticux, équipements électriques : prises CF, RJ 45 et luminaires encastrés.

Zone d'espaces communs administration/enseignants :

Comprenant :

- une salle de détente,
- une salle enseignants,
- un espace reprographie avec un stockage papier,
- un local dépôt,
- des archives vivantes/stockage des fournitures.

Revêtement sols PVC, peinture sur murs, plafonds suspendus en dalle minérale, portes stratifiées, placards intégrés et aménagés, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45 et luminaires encastrés.

Salle de réunion de 30 places :

1 salle de réunion de 30 places

Revêtements de sols textiles, murs peints, plafonds suspendus en dalle minérale, portes stratifiées, placards intégrés et aménagés, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, luminaires encastrés et luminaires leds suspendus.

Locaux logistiques :

Locaux ménage, archives, stockage mobilier.

Peinture des sols sauf dans dépôt linge en grès cérame, peinture des murs, portes stratifiées luminaires en applique, réceptacles vide-seau dans locaux ménage.

Sanitaires :

Revêtements de sols en carrelage hors zones communes pour le lavage de mains, revêtues de PVC, faïence sur murs ou murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, équipements sanitaires.

Salle de lecture avec un sanitaire :

Revêtement de sols textiles, murs peints et espaces vitrés, plafonds suspendus en dalles minérales, portes vitrées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, et luminaires encastrés. Portique RFID et banque d'accueil.

La salle de lecture fait apparaître deux espaces de travail (carrels) avec revêtement de sols textile, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, et luminaires encastrés.

Hall :

Revêtement de sols grès cérame, murs peints avec panneaux décoratifs acoustiques, plafonds suspendus métalliques, porte aluminium, panneaux rayonnants, ascenseur avec contacteur à clef, garde-corps métalliques avec lames de bois verticales décoratives, équipements électriques : prises CF, RJ 45, luminaires encastrés et luminaires suspendus. 2 sas d'entrées avec contrôle d'accès sont munis de menuiseries alu vitrées et de portes automatiques.

Le hall présente :

- Deux carrels avec Revêtement de sols textile, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, et luminaires encastrés.
- Un espace accueil avec banque d'accueil
- Un local d'attente faisant office d'infirmierie et muni d'un lavabo
- Un bureau des associations avec placards intégrés
- Une zone cafétéria avec meuble office

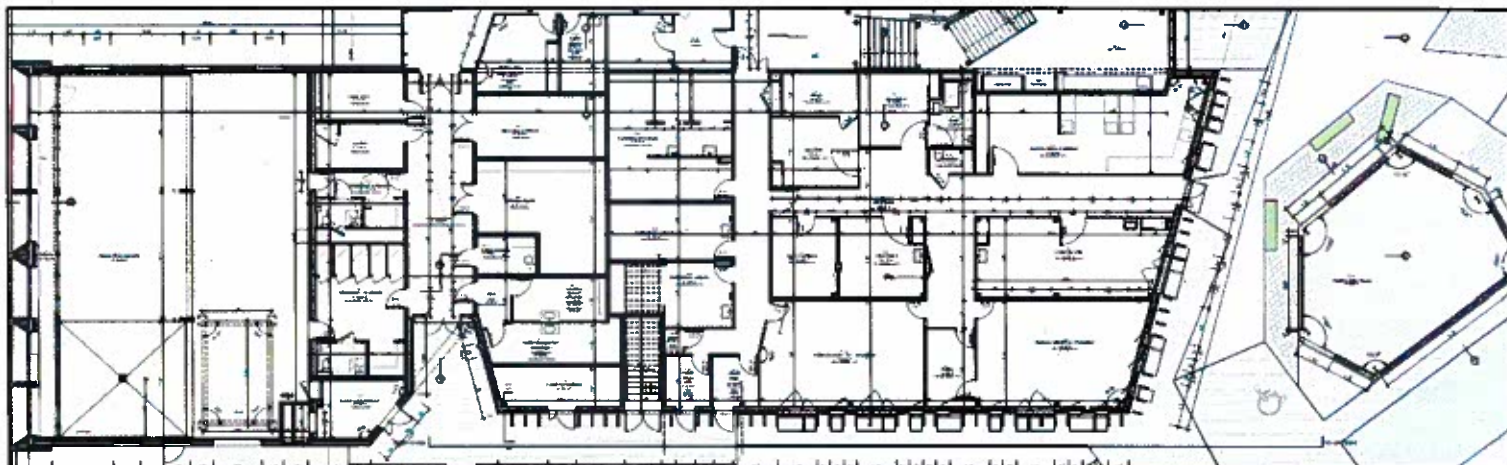
• Zone Amphi RDC

Bas de l'amphithéâtre avec revêtements grès cérame.

La circulation adjacente à l'amphithéâtre dispose de deux zones vestiaires avec étagères et penderies.

Local ventilation.

Rdc aile Sud comprenant :



Zone Institut de Formation en Soins Infirmiers

1 Chambre avec salle d'eau

En chambre : revêtement sols PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, placards aménagés, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, et luminaires encastrés. Menuiseries avec glaces sans tain permettant la supervision depuis l'extérieur.

En salle d'eau : revêtement sol en PVC antidérapant et murs PVC Tarkett, équipements sanitaires (lavabo et WC) y compris barre de relevage et siège

1 Chambre avec placards intégrés et arrière-salle de rangements

Revêtement sols PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalle minérale, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45 et luminaires encastrés. Menuiseries avec glaces sans tain permettant la supervision depuis l'extérieur.

1 chambre pour deux lits

2 placards intégrés et deux points d'eau. Menuiseries avec glaces sans tain permettant la supervision depuis l'extérieur.

Salle de cours et de débriefing avec accès à la régie

Revêtement sols PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, porte stratifiée, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45, branchements / attentes pour vidéo projecteur y compris sonorisation, luminaires encastrés et un éclairage tableau, tableau blanc.

Salle de soins et de gestuels

Revêtement sols PVC acoustique, murs peints ou châssis vitrés, plafonds suspendus en dalle minérale, porte stratifiée, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45. 4 paillasses en Kרון avec 3 éviers. Placards intégrés.

1 salle de cours / TD 30 places

Revêtement sols PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalle minérale, porte stratifiée, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, équipements électriques : prises CF, RJ 45.

Zone vestiaires / logistique comprenant :

- Un 1^{er} espace vestiaire pouvant accueillir 99 casiers et présentant 2 lavabos. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF.
- Un second espace vestiaire pouvant accueillir 54 casiers et présentant 1 lavabo. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF.
- Un 3^{ème} espace vestiaire pouvant accueillir 51 casiers et présentant 1 lavabo. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF.
- 1 dépôt linge sale et 1 dépôt linge propre avec accès direct à l'extérieur par porte alu. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF.
- Un local DASRI. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée.

Circulations

Revêtement sols PVC, murs peints, plafonds suspendus en lames métalliques, luminaires encastrés. Radiateurs à eau.

Zone Logistique / entretien comprenant :

- Un local de stockage de mobiliers. Peinture de sol, murs et plafonds peints, porte stratifiée, prises CF.
- Local « archives mortes ». Peinture de sol, murs et plafonds peints, porte stratifiée, prises CF.
- Un dépôt ménage. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF, réceptacle vide-seau.
- Une zone avec vestiaires hommes et vestiaires femmes, destinés aux agents entretien. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée, radiateurs à eau, équipements électriques : prises CF, 2 lavabos.
- Local hydraulique (accès depuis la cour). Sol béton et murs placo peints.

Zone Compagnons du devoir comprenant :

- Un espace vestiaires hommes pour 18 casiers, des espaces sanitaires et 5 cabines de douches, et un espace vestiaires femmes pour 3 casiers et des espaces sanitaires avec douche. Revêtement grès cérame antidérapant, murs et plafonds peints, porte stratifiée. Faïence au niveau des douches. Radiateurs à eau.

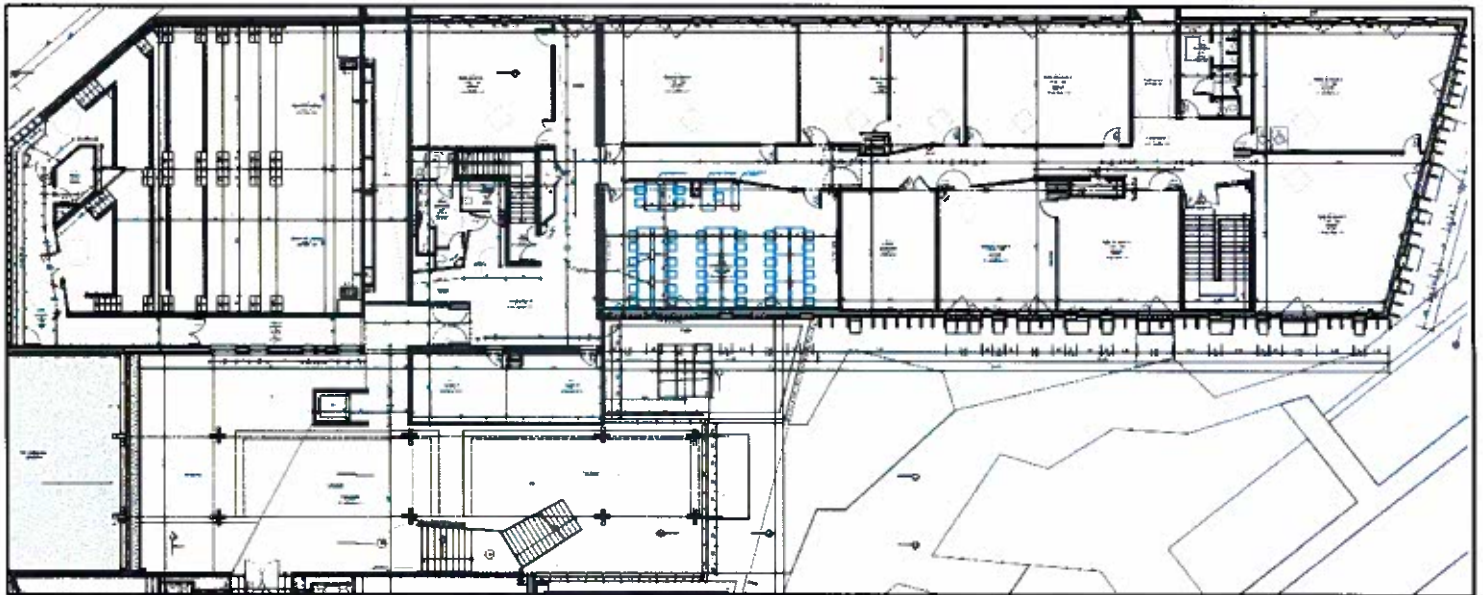
Atelier taille de pierre comprenant :

- un magasin en panneaux grillagés et un espace vitrine donnant sur la rue des îles. Revêtement de sol en béton surfacé, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales acoustiques, équipements électriques : prises CF, RJ 45, luminaires encastrés ou tubulaires. Porte sectionnelle acoustique, auge lave-mains en béton. Attentes élec et EF pour mur d'eau. Attentes pour raccordement d'un réseau air comprimé.

Circulation

Revêtement grès cérame, murs peints, plafonds suspendus en lames métalliques, luminaires encastrés.

R+1 aile Nord comprenant :



Zone salles de cours

9 salles de cours dont 2 salles équipées de cloisons mobiles permettant de diviser le volume en deux, et une salle de 40 places dédiée à l'informatique. Revêtements de sols en PVC acoustique, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, tableaux triptyques, équipements électriques : prises CF, RJ 45, branchement pour vidéo projecteur y compris sonorisation, luminaires encastrés et un éclairage tableau.

Local ménage

Revêtement grès cérame, murs et plafonds peints, porte stratifiée, réceptacle vide seau.

Sanitaires

Revêtement de sols en carrelage, murs peints ou en faïence, plafonds suspendus en dalles minérales, équipements sanitaires.

Circulations

Revêtement de sols PVC, murs peints, plafonds suspendus en lames métalliques, portes de recouplement stratifiées, luminaires encastrés.

Carrels

1 salle divisible en deux carrels par cloison mobile. Revêtement sols textile, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafond, équipements électriques : prises CF, RJ 45, luminaires encastrés.

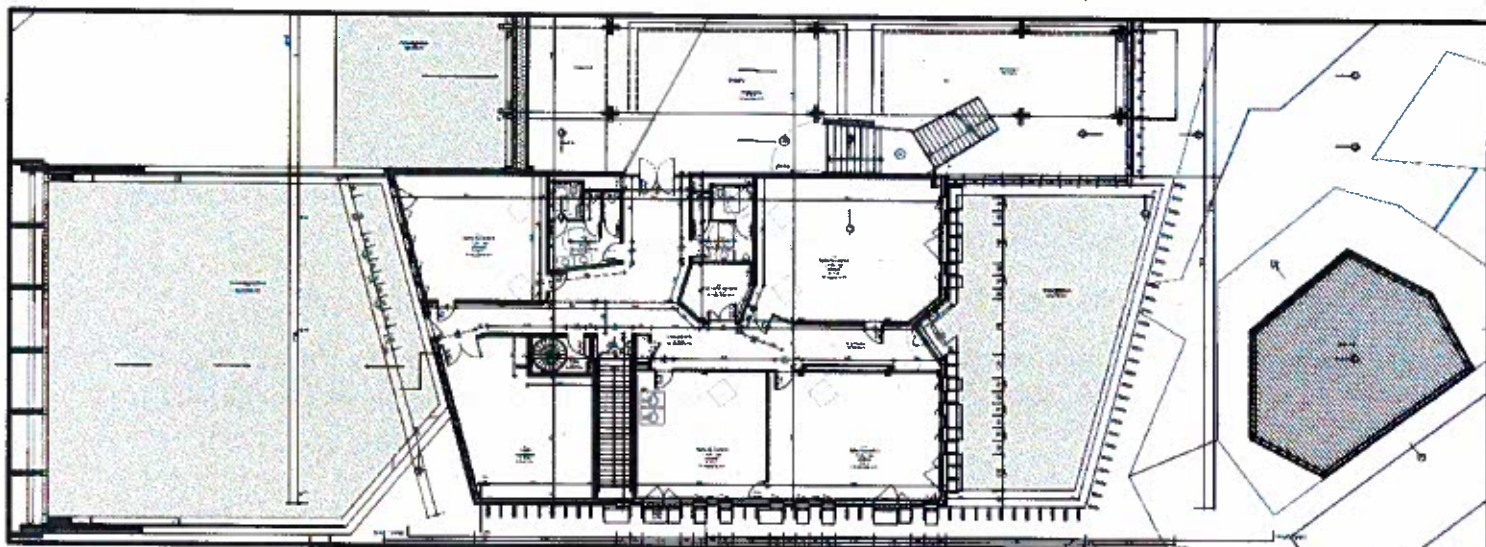
Amphithéâtre de 200 places

Revêtement sols textile, murs peints avec panneaux acoustiques bois, plafonds suspendus en lames de bois, portes stratifiées, radiateurs verticaux, mur mobile acoustique séparant l'amphithéâtre en deux, sièges sur les gradins avec tablettes et jupes métalliques sur le devant, équipements électriques : prises CF, RJ 45, branchement pour vidéo projecteur y compris sonorisation, luminaires encastrés et en applique.

Régie de l'amphithéâtre

Revêtement de sols textile et murs en panneaux textile acoustiques. Attentes électriques pour matériels informatiques et de sonorisation.

R+1 aile Sud comprenant :



Passerelle (vides sur hall) :

Revêtement de sols PVC acoustique, murs béton peints, garde-corps métalliques et vitrés.

Salles de cours :

4 salles de cours pourvues de sheds – puits de lumières.

Revêtement de sols PVC, murs peints, plafonds suspendus en dalles minérales, portes stratifiées, panneaux rayonnants intégrés aux faux plafonds, tableaux triptyques, équipements électriques : prises CF, RJ 45, branchement pour vidéo projecteur y compris sonorisation, luminaires encastrés et éclairage tableaux.

2 blocs sanitaires

Revêtement de sols grès cérame et pvc acoustique, murs en faïence, plafonds suspendus en dalles minérales, équipements sanitaires.

Circulations

Revêtement de sols PVC, murs peints, plafonds suspendus en lames métalliques, radiateurs verticaux, équipement électrique : prises CF et RJ 45, luminaires encastrés.

Locaux logistiques

Local ventilation : peinture de sols, murs peints, blocs d'éclairage apparents.

Local stockage matériels pédagogiques : sol PVC acoustique, murs et plafonds peints.

Escalier hélicoïdale métallique d'accès en toiture.

Bâtiments annexes

2 bâtiments indépendants aux façades bardées en douglas traité par imprégnation colorée (marron) en limite de propriété côté rue des îles accueillent respectivement :

- Le local chaufferie et le local factotum (peinture de sols, murs peints),
- le local espaces vert et déchets.

Un local 2 roues est situé côté cour au sud (soubassements béton, faux claire voie en douglas, racks à vélos).

Espaces extérieures

Cheminements piétons en béton balayé ou sable stabilisé, bordures béton.

Voiries en enrobé, béton ou pavés béton à joints engazonnés selon les zones.

Clôture réglementaire le long de la voie SNCF (soubassements béton et panneaux en treillis soudé).

Un 1^{er} portail d'accès véhicule et un portillon d'accès piétons permet d'accéder au site depuis la rue des îles. Un second portail se trouve côté rue Clairefond qui permet l'accès au parking secondaire du site mis à disposition par la Ville.

Traitements paysagers par végétation haute et basse selon zones.

Présence d'un bassin d'orage.

Le parking du Pôle comprend 96 places de stationnement dont 3 PMR.

Le mobilier extérieur est composé de corbeilles et bancs en pierre.

PÔLE MUTUALISE DE FORMATIONS DE SAUMUR

SURFACES DES LOCAUX

Catégorie de zone	Numéro	Numéro	Dénomination du local	Nbre	Surface Mesurée
<u>Rez-de-chaussée</u>					
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.1	x	Sas 2	1	9
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.1	x	Espace Etudiants	1	138
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.1	x	Hall	1	229
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.1	x	Sas 1	1	9
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.2	A26	Bureau des associations	1	15
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.3	A25	Local attente	1	9
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.4	S2	Sanitaires 1 F	1	28
A.1 - Accueil / Convivialité	A.1.4	S1	Sanitaires 1 H	1	18
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.1	SL1	Salle de lecture - 35 places	1	130
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA1	Carrel 1	1	17
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA2	Carrel 2	1	13
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA3	Carrel 3	1	18
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA4	Carrel 4	1	15
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.4	SL2	Dépôt	1	7
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.5	SL3	San.	1	4
B.1 Pôle commun	B.1.1	A1	Salle de réunion 30 places	1	57
B.1 Pôle commun	B.1.2	A19	Reprographie	1	14
B.1 Pôle commun	B.1.3	A4	Bureau exploitant	1	22
B.1 Pôle commun	B.1.4	A5	Bureau 3 - 2 postes	1	16
B.1 Pôle commun	B.1.5	S3	Sanit pers 1	1	5
B.1 Pôle commun	B.1.5	S3	Sanit pers 2	1	5
B.1 Pôle commun	B.1.5	S3	Sanitaires personnel	1	10
B.1 Pôle commun	B.1.6	A20	Stockage papier	1	9
B.2 - Locaux dédiés gestion Universités	B.2.1	A2	Bureau 1 - 2 postes	1	18

B.2 - Locaux dédiés gestion Universités	B.2.1	A3	Bureau 2 - 2 postes	1	19
B.2 - Locaux dédiés gestion Universités	B.2.1	A6	Bureau 4 - 2 postes	1	19
B.2 - Locaux dédiés gestion Universités	B.2.2	A22	Fournitures / Archives vivantes	1	17
B.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	B.3.1	A9	Direction - 1 poste	1	21
B.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	B.3.2	A7	Secrétariat - 1 poste	1	16
B.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	B.3.3	A8	Secrétariat - 2 postes	1	19
B.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	B.3.4	A21	Fournitures / Archives vivantes	1	17
C.1 - Pôle commun	C.1.1	A17	Salle de détente	1	41
C.2 - Locaux dédiés gestion Université	C.2.1	A18	Salle enseignants et casiers	1	27
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A10	Bureau 1 formateur - 2 postes	1	19
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A11	Bureau 2 formateur - 2 postes	1	18
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A13	Bureau 3 formateur - 2 postes	1	18
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A14	Bureau 4 formateur - 2 postes	1	18
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A15	Bureau 5 formateur - 2 postes	1	19
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.1	A16	Bureau 6 formateur - 2 postes	1	19
C.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	C.3.2	A12	Bureau formateur - 1 poste	1	14
Circulation		AMc	Circ. 1 amphi.	1	13
Circulation		Cir1	Circulation 1	1	47
Circulation		Cir2	Circulation 2	1	56
Circulation		Cir3	Circulation 3	1	140
Circulation		Cir4	Circulation 4	1	16
Circulation		Cir5	Circulation 5	1	41
Circulation	D 4.2	AT2	Vestiaires H 18 casiers	1	30
Circulation	Esc 1	x	Palier	1	2
Circulation	Esc 2	x	Palier	1	8
Circulation	Esc 3	x	Palier	1	2
Circulation	I.F.S.I. / I.F.A.S.	Cir6 / Cir7	Circulation	1	88
Circulation	vest.	Cir Vest	Circ.	1	4
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C13	Salle de cours / T.D. - 30 places	1	45

D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.7	I8	Régie	1	10
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.8	I7	Salle de débriefing / Formation	1	44
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I1	Chambre 1	1	15
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I3	chambre 2	1	14
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I6	Chambre 2 lits	1	38
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I9	Chambre 3	1	17
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I2	Rangt	1	8
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I5	Salle de soins et Gestuel	1	46
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I4	SDE	1	7
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.1	I10	Zone logistique	1	13
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.3	I11	Vestiaires 51 casiers	1	18
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.3	I12	Vestiaires 54 casiers	1	18
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.3	I13	Vestiaires 99 casiers	1	40
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.4	D2	Dépôt linge sale	1	6
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.5	D1	Dépôt linge propre	1	6
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.6	D3	DASRI	1	1
D.3 - Locaux dédiés à l'I.F.S.I. / I.F.A.S.	D.3.7	EN1	Entretien	1	3
D.4 - Locaux dédiés aux Compagnons du Devoir	D.4.1	AT1	Atelier taille de pierre	1	235
D.4 - Locaux dédiés aux Compagnons du Devoir	D.4.1	x	Vitrine	1	16
D.4 - Locaux dédiés aux Compagnons du Devoir	D.4.2	AT3	Vestiaires F 3 casiers	1	13
D.4 - Locaux dédiés aux Compagnons du Devoir	D.4.2 Option	x	Atelier taille Numérique	1	48
D.4 - Locaux dédiés aux Compagnons du Devoir	D.4.3	L5	Local Compresseur	1	11
E.1 - Maintenance	E.1.1	L8	Vestiaires agents F nettoyage / logistique	1	10
E.1 - Maintenance	E.1.1	L7	Vestiaires agents H nettoyage / logistique	1	14
E.1 - Maintenance	E.1.2	DM1	Dépôt ménage	1	6
E.1 - Maintenance	E.1.2	DM2	Dépôt ménage	1	3
E.1 - Maintenance	E.1.3	L3	Atelier factotum	1	14
E.1 - Maintenance	E.1.3	L2	Local Espaces Verts	1	14

E.1 - Maintenance	E.1.4	L1	Local déchets	1	26
E.2 - Logistique	E.2.2	L9	Archives mortes	1	31
F - Locaux techniques	E 2.1	L10	Stockage mobiliers	1	20
F - Locaux techniques	F.1	VDI1	Local V.D.I.	1	10
F - Locaux techniques	F.1	VDI 2	Local V.D.I.	1	3
F - Locaux techniques	F.2	TGBT	T.G.B.T.	1	10
F - Locaux techniques	F.4	L4	Chaufferie	1	24
F - Locaux techniques	F.4	L6	Local hydraulique	1	13
F - Locaux techniques	F.5	L11	Locaux ventilation Amphi.	1	31
					2484

1er Etage

A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA5	Carrel 5	1	21
A.2 - Centre de Ressources Interactif	A.2.2	CA6	Carrel 6	1	20
Circulation		Cir11	Circ.2 amphi.	1	26
Circulation		Cir8	Circulation 6	1	111
Circulation		Cir9	Circulation 7	1	74
Circulation		Cir10	Circulation 8	1	85
Circulation		Cir12	Hall. amphi.	1	29
Circulation		x	Passerelle	1	80
Circulation	Esc 1	x	Palier	1	3
Circulation	Esc 2	x	Palier	1	6
Circulation	Esc 3	x	Palier	1	3
Circulation	Esc 4	x	Palier	1	6
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.1a	AMa	Amphi 99 places	1	122
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.1b	AMb	Amphi 101 places	1	143
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.1c	AMr	Régie	1	6
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.2	C2	Salle de cours 1 / T.D. - 60 places	1	74
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.2	C5	Salle de cours 2 / T.D. - 60 places	1	76
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.2	C6	Salle de cours 3 / T.D. - 60 places	1	74
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.2	C10	Salle de cours 4 / T.D. - 60 places	1	71

D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.3	C3	Salle de cours 1 / T.D. - 40 places	1	64
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.3	C4	Salle de cours 2 / T.D. - 40 places	1	62
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.3	C11	Salle de cours 3 / T.D. - 40 places	1	62
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C1	Salle de cours 1 / T.D. - 30 places	1	56
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C7a	Salle de cours 2 / T.D. - 30 places	1	45
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C7b	Salle de cours 3 / T.D. - 30 places	1	46
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C12	Salle de cours 5 / T.D. - 30 places	1	47
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.4	C9	Salle de cours 6 / T.D. - 30 places	1	46
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.5	C8	Salle informatique - 40 places	1	92
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.9	S4	Bloc sanitaire 2 F	1	16
D.1 - Locaux d'enseignements mutualisés	D.1.9	S5	Bloc sanitaire 2 H	1	17
D.2 - Locaux dédiés gestion Université	D.1.9	S6	Bloc sanitaire 3 F	1	15
D.2 - Locaux dédiés gestion Université	D.1.9	S7	Bloc sanitaire 3 H	1	12
D.2 - Locaux dédiés gestion Université	D.2.1	DP1	Dépôt matériel pédagogique	1	10
E.1 - Maintenance	E.1.2	DM3	Dépôt ménage	1	4
F - Locaux techniques	F.5	L12	Local ventilation	1	35
F - Locaux techniques	F.5	L13	Local ventilation	1	53
					1712
Toiture					
					0 m ²
TOTAL DES SURFACES DANS L'ŒUVRE :					4196

PLANS ARCHITECTE DE NIVEAUX AU FORMAT A3

Sont joints les plans au format A3, en **Annexe1**, mettant en relief :

- Les surfaces dans l'œuvre (SDO)
- Les surfaces de plancher (SDP)
- Les surfaces utiles (SU)

RESERVES A LEVER

Le Pôle de Formation du Saumurois est un bâtiment neuf dont la réception a été prononcée le 5 juillet 2021. Lors des Opérations Préalables à la Réception (OPR), des réserves ont été prononcées qui donneront lieu à des Interventions d'entreprises pour leurs levées. L'Occupant donnera libre accès aux entreprises, sous condition de ne pas perturber son activité, pour qu'elles puissent réaliser les travaux portés en réserve. Ces réserves seront levées au plus tard à la fin des vacances scolaires de la Toussaint soit au plus tard le 5 novembre 2021.

La liste des réserves portées sur les Procès-Verbaux des OPR sont jointes en **Annexe 2** pour que l'Occupant en ait entière connaissance.

Des additifs à l'état des lieux entrant seront transmis à l'occupant récapitulant les réserves traitées, au fur et à mesure de leur levée constatée par le Maître d'œuvre et le Propriétaire.

GARANTIE DE PARFAIT ACHEVEMENT

Le Pôle de Formation du Saumurois bénéficie d'une garantie de parfait achèvement de 12 mois à partir de l'entrée dans les lieux de l'Occupant laquelle correspond à la réception de l'ouvrage. Cette garantie permettra à l'Occupant de signaler, pendant 10 mois, à partir de fiches de liaison (FICHES DE PARFAIT ACHEVEMENT) tous les vices cachés et les malfaçons non détectés pendant les OPR. L'Occupant les signalera au Propriétaire au fur et à mesure de leur détection.

Une fiche de parfait achèvement est jointe à cet état des lieux en **Annexe 3** ainsi qu'un tableau récapitulatif de suivi des fiches émises.

GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le Pôle de Formation du Saumurois bénéficie d'une garantie de bon fonctionnement de 24 mois à partir de l'entrée dans les lieux de l'Occupant. Cette garantie permettra à l'Occupant de signaler, pendant 22 mois, à partir de fiches de liaison (FICHES DE BON FONCTIONNEMENT) tous les dysfonctionnements d'installations actives et d'équipements manœuvrables non détectés pendant les OPR. L'Occupant les signalera au Propriétaire au fur et à mesure de leur détection.

Une fiche de bon fonctionnement est jointe à cet état des lieux en **Annexe 3** ainsi qu'un tableau récapitulatif de suivi des fiches émises.

REMISE DE DOCUMENTS POUR LA GESTION ULTERIEURE DE L'OUVRAGE

En vue de la gestion technique du Pôle de Formation du Saumurois, et des interventions d'entretien et de maintenance par des prestataires, il sera remis à l'occupant, dans les 3 prochains mois, les documents suivants :

- Le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) comprenant les plans architecturaux et techniques ainsi que les notices techniques aux formats papier, pdf et dwg,
- DOE BIM pour les lots : Gros Œuvre, Charpente et ossature bois, Electricité CFO et CFA, et Plomberie Ventilation
- Le Dossier des Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage (DIUO),
- Le carnet de prise en main des installations et d'entretien-maintenance du bâtiment,

- Le dossier d'identité des systèmes de sécurité incendie,
- Les rapports finaux du bureau de contrôle et les attestations de conformité aux règles d'accessibilité et à la réglementation thermique,
- Le formulaire et l'arrêté de permis de construire et le cas échéant le permis modificatif,
- La déclaration d'achèvement et de conformité des travaux,
- L'arrêté d'ouverture du Maire et le rapport de la Commission de Sécurité et d'Accessibilité,
- L'attestation des formations aux divers équipements,
- La copie informatique des plans d'évacuation et d'intervention conformes à ceux installés dans le bâtiment.

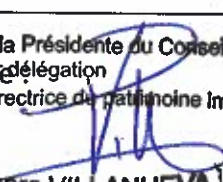
REMISE DES CLES

L'ensemble des clés répertoriées dans l'organigramme général joint en Annexe 4 sont remises à l'occupant lors de l'établissement de l'état des lieux.

RELEVÉ DES COMPTEURS (selon plan de localisation en annexe 1)

Compteurs	Localisation	Immatriculation	Relevé
EAU	Ext. près Pôle Energie	000 056 [S]	999 996 m ³
GAZ	" " "	S/N: 0025-40402481	22 m ³
ELECTRICITE	Rdc - Local TGBT	N°: 04203601301420	HPE: 4224 kWh HCE: 1392 kWh

OBSERVATIONS EVENTUELLES DE L'OCCUPANT

Fait à Saumur, Le : 05/07/21.	Le représentant de la Région des Pays de la Loire - Propriétaire	Le représentant de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire - Occupant
	Nom : Pour la Présidente du Conseil régional Signature : La Directrice de Patrimoine Immobilier  Barbara VILLANUEVA	qui reconnaît exacts tous les éléments portés sur ce procès-verbal de 16 feuillets, établi en 2 exemplaires dont l'un lui est remis ce jour Nom : Emmanuel BENT. Signature : 